



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Les cadets après...

Il n'y a plus de cours pratique sur le maniement des explosifs au camp d'été des cadets de l'armée, mais la construction des ponts de jungle est au programme. Roch Desgagné raconte la vie de ces 2,600 soldats en herbe en page G-1.

à lire

Conférence sur la criminalité

La conférence sur la criminalité qui devait avoir lieu à Toronto pourrait bien se tenir à Genève ou à Vienne. page C-14

Nigeria

Un coup d'Etat a renversé hier le gouvernement du général Gowon au Nigeria, au pouvoir depuis neuf ans. L'initiative des forces armées est attribuable à la dégradation de l'économie et à l'agitation sociale. page E-1

l'économie

La région de Québec changera de nouveau de visage, d'ici cinq ans, alors que des investissements immobiliers de \$100 millions seront

Bianche

Au lendemain du passage de l'ouragan Blanche aux Îles-de-la-Madeleine, les dégâts sont moins élevés que les premières estimations: une seule perte de vie et \$2 millions de dommages. page A-3

L'orientation des CLSC

Le ministre des Affaires sociales Claude Forget a déclaré hier que ses services devront enfin "se brancher" sur l'orientation qu'il donnera aux CLSC. page B-1

sommaire

A Québec aujourd'hui	B-6
annonces classées	G-3 à G-11
Arts et lettres	B-6 et B-7
Bridge	G-10
Consommation	C-11
Décès	G-13
Economie-finances	D-1 à D-5
Feuilleton	G-9
Horoscope	G-11
Mot mystère	G-3
Mots croisés	G-7
Sport	C-1 à C-6
Télévision	C-8

météo

Dans tout l'Est du Québec aujourd'hui le temps sera généralement ensoleillé. Aperçu pour demain peu de changement.

Détails page A-2

Shanks et Yanakis au banc des accusés

(D'après PC) — Le député libéral de Saint-Henri à l'Assemblée nationale, M. Gérard Shanks, et le député libéral de Berthier aux Communes, M. Antonio Yanakis, ont été accusés, hier, en cour d'avoir accepté illégalement de l'argent de l'ex-urbaniste de Pointe-Gatineau et d'East Angus, M. Roger Gagnon.

Des accusations d'abus de confiance et de corruption ont été déposées contre M. Shanks et des accusations d'abus de confiance, de fraude, de conspiration pour fraude et de parjure ont été déposées contre M. Yanakis.

Ces accusations portées contre les deux députés sont relatives au scandale de la corruption municipale au Québec, dont le personnage central semble avoir été M. Roger Gagnon qui fait face à 11 chefs d'accusation de corruption politique et de fraude.

Double suspension de Shanks

Le premier ministre Bourassa, dans un communiqué, déclare que "conformément aux dispositions de la section 111 du Code d'éthique du Parti libéral du Québec, M. Gérard Shanks est automatiquement suspendu du PLQ jusqu'à ce que le jugement final et définitif intervienne". Le député est également suspendu du caucus libéral à l'Assemblée nationale.

Si les accusations portées contre lui sont rejetées par les tribunaux, M. Shanks réintégrera le parti avec tous ses droits. S'il est trouvé coupable, la suspension deviendra définitive. M. Shanks de même que M. Yanakis devraient comparaître à la mi-septembre.

Pour sa part, M. Shanks accepte la double suspension. Il précise "qu'il entend faire valoir tous ses droits devant les tribunaux et qu'il est assuré que son innocence sera pleinement reconnue".

La suspension de M. Shanks réduit à 99 le nombre de députés libéraux à l'Assemblée nationale, à la suite des affaires Boutin et Leduc.

Réactions de Yanakis

M. Yanakis a soutenu que "le premier ministre Bourassa était derrière les accusations portées contre lui". Au cours d'une entrevue, il a déclaré qu'il "n'y avait aucune preuve contre lui et que M. Bourassa était 'acculé au pied du mur'".

"S'il cherche le scandale, il n'a qu'à regarder dans sa propre famille", a poursuivi le député fédéral faisant allusion aux accusations qui ont pesé sur la famille Simard, relativement à un certain favoritisme dont elle aurait été l'objet.

M. Yanakis est accusé entre autres de parjure puisque, le 26 septembre 1974, il affirmait sous serment n'être pas au courant d'avoir reçu des chèques, endossés par sa secrétaire, de M. Roger Gagnon.

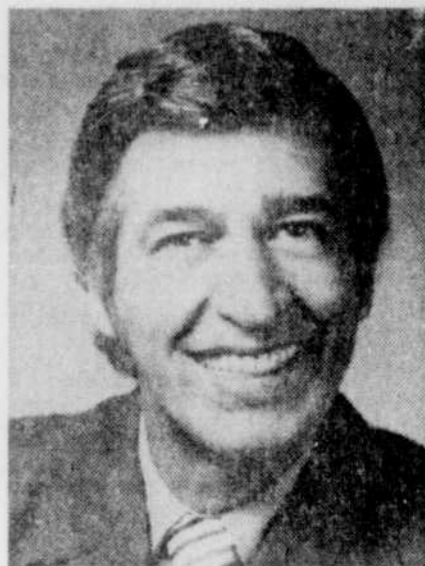
Dans le cas du député fédéral, le ministre de la Santé nationale et du

Bien-être social, M. Marc Lalonde, a dit que la décision quant à la suspension du parti de M. Yanakis serait prise par le caucus libéral.

En raison de l'ajournement d'été aujourd'hui, la prochaine réunion du (Suite à la page A6, 3e col.)



Antonio Yanakis



Gérard Shanks

Le libre-échange menace notre industrie textile

par Michel MORIN

L'adoption par le gouvernement canadien d'une politique de libre-échange, tel que l'a suggéré récemment le Conseil économique du Canada, forcerait les manufacturiers canadiens de textiles primaires à implanter leurs usines aux États-Unis où les salaires sont inférieurs et les coûts de construction plus bas.

C'est ce qu'ont affirmé en substance au SOLEIL quatre porte-parole de l'industrie canadienne des textiles, soit MM. Francis P. Brady, vice-président de Dominion Textile, J.J. Armstrong, président de l'Institut canadien des textiles, W.J. Berry, écono-

miste du même institut et G.P. MacPherson de Celanese Canada Ltd.

Les représentants de l'industrie des textiles répondaient ainsi au Conseil économique du Canada qui a préconisé dans une récente étude l'abandon du protectionnisme comme politique commerciale canadienne.

Selon le rapport du CEC, de nombreuses industries, dont le textile, ont de moins en moins d'avenir au Canada, où l'on envisage d'ailleurs des pénuries de main-d'œuvre avant la fin du siècle.

Dans cette optique, il serait plus avantageux selon le Conseil, de procéder radicalement à une libéralisation des échanges avec un ou plusieurs

grands blocs économiques de manière à ne conserver au Canada que les industries à haute technologie.

Une politique semblable à celle des "grands blocs en avant" de Mao Tsé-toung

Pour l'économiste de l'Institut canadien des textiles, M. W.J. Berry, cette politique du Conseil économique du Canada est comparable en audace (dans son esprit à un échec) à celle qui a été inaugurée par Mao à la fin des années soixante.

Pour sa part M. Francis P. Brady, qui croit que si une politique de libre-échange radicale intervenait, les industries canadiennes, loin de s'établir

dans des pays en voie de développement, s'implanteraient plutôt dans des pays industrialisés où les grands marchés sont déjà bien protégés, comme c'est le cas aux États-Unis. Ce qui est bien loin de la conclusion à laquelle en sont venus les auteurs du rapport Conseil économique.

Les industriels s'expliquent mal que l'on soit arrivé à des conclusions aussi radicales dans le cas des textiles, alors que plus de la moitié de la consommation canadienne est déjà faite de produits importés, ce qui est en fait un cas unique pour l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération.

(Suite à la page A6, 1re col.)

Autre nouvelle en page D-3

M. Trudeau à Helsinki Le monde doit faire profiter les peuples de la puissance nucléaire

Helsinki (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré aujourd'hui devant les représentants de 35 pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe que le monde doit trouver le moyen de faire profiter les peuples des avantages de la puissance nucléaire tout en se gardant d'accroître les armes nucléaires.

L'un des orateurs à cette conférence, l'une des plus importantes depuis 160 ans, le premier ministre du Canada a invité les représentants des États-Unis et de l'Union soviétique de mener à bonne fin les négociations sur le désarmement.

Indirectement, il a laissé entendre que le fait de signer le document final ne signifie pas que tous les pays acceptent le statut des pays de l'Est de l'Europe.

C'est dans l'auditorium du palais Finlandia que se tient la réunion et vers midi, heure de Finlande, le président finlandais Uhro Kekkonen a frappé un seul coup de marteau pour attirer l'attention de l'auditoire le plus prestigieux jamais rassemblé dans une capitale européenne et le marathon final sur la sécurité européenne a commencé.

Le président Kekkonen a déclaré que la réunion resterait dans l'histoire

comme "un jour de joie et d'espérance pour l'Europe".

"Nous avons toutes les raisons de croire, a ajouté le président finlandais, qu'une nouvelle ère vient de naître dans nos relations mutuelles."

En outre, le premier ministre a précisé que la stabilité qui pourrait résulter de cette conférence n'aurait aucune conséquence si rien n'est fait pour hausser le niveau de vie des autres peuples du monde.

Pour le premier ministre du Canada, le problème nucléaire est d'importance puisque son gouvernement est l'objet d'attaques à ce sujet aux Communes où on a demandé au gouvernement de remettre à plus tard et même d'annuler les ventes de réacteurs nucléaires Candu à la Corée du sud et à l'Argentine. Selon l'opposition, ces ventes encourageaient la prolifération des armes nucléaires.

Mais le gouvernement affirme que le Canada n'a pas le droit de priver les pays en voie de développement des avantages de la puissance nucléaire.

Le premier ministre a déclaré dans le passé que le Canada désire des garanties internationales afin d'empêcher la prolifération des armes nucléaires tout en fournissant des réacteurs nucléaires à la Corée du sud et à l'Argentine.

Amiante: la CSN revient à son projet initial

Par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Que les Métallurgistes unis d'Amérique emboîtent le pas ou non, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui représente 2.500 des 3.500 travailleurs de l'amiante de la région de Thetford Mines, en grève depuis bientôt cinq mois, présentera prochainement une première contre-proposition aux employeurs. Celle-ci prévoit une diminution variant entre 22 et 29 pour 100 sur les demandes salariales initiales.

En effet, LE SOLEIL a appris de source sûre, que la haute instance de la CSN, dans la région, s'apprette, si elle ne l'a pas déjà fait secrètement, à recommander aux présidents des différents syndicats de réduire la demande de hausses salariales entre \$2.10 et \$2.30 l'heure pour une entente d'une durée de deux ans.

Jusqu'à présent, le front commun syndical a réclamé des

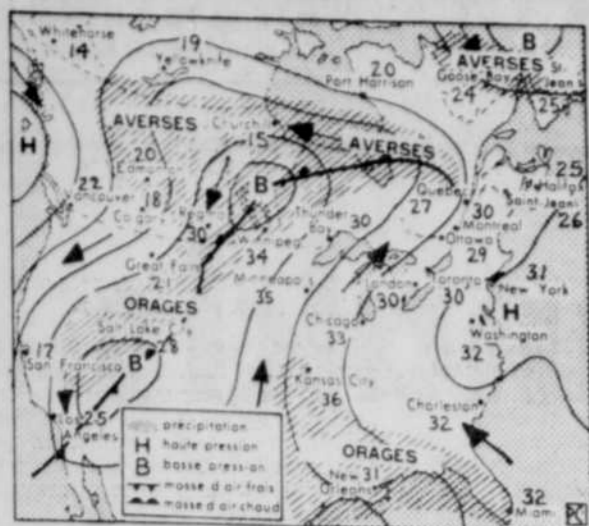
augmentations globales horaires de \$2.95, soit un rajustement de \$1.20 dans l'échelle des salaires qui était en vigueur le 31 décembre dernier, et à partir des taux majorés, une hausse générale de 15 pour 100 en 1975, et un supplément de \$1 en 1976.

Evidemment, l'indexation des revenus, tous les trois mois, que le front commun cherche à obtenir, demeure l'élément majeur dans ce projet de contre-proposition de la CSN.

A moins d'un repli stratégique de dernière minute, la CSN déposera la contre-proposition suivante: un rattrapage de \$1.07 l'heure, une hausse de 10 pour 100 pour cette année, et une augmentation de \$0.55 pour l'an prochain. Ainsi, le salaire de base qui était de \$3.73 serait porté à \$5.28, en 1975, et à \$5.83, en 1976, tandis que le salaire moyen de \$4.05 ferait un bond à \$5.63, cette année, et à \$6.18, l'an prochain. Selon la demande initiale, le mi-

(Suite à la page A6, 2e col.)

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour aujourd'hui 30 juillet 1975 :

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et du Pontiac-Témiscamingue:

Aujourd'hui: nébulosité variable avec risque d'orages très dispersés, surtout en fin de journée. Demain: périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui: 28 à 30. Minimum cette nuit: 17 à 20. Maximum demain: 30 à 32.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et de l'ouest de Rimouski:

Aujourd'hui et demain: ensoleillé avec périodes nuageuses et risque de quelques orages dispersés, surtout en fin de journée et demain. Maximum aujourd'hui: 26 à 28. Minimum cette nuit: 15 à 17. Maximum demain: 28 à 30.

Régions du Saguenay-Lac-St-Jean, de la haute Mauricie, de l'Abitibi et de Chibougamau:

Aujourd'hui et demain: périodes nuageuses et risque d'orages, surtout en fin de journée et demain. Maximum aujourd'hui: 27. Minimum cette nuit: 13 à 15. Maximum demain: 28 à 30.

Régions de l'est de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de la Gaspésie:

Aujourd'hui: nuageux avec quelques éclaircies; quelques averses et risque d'orages dispersés en fin de journée. Demain: périodes nuageuses avec risque d'un orage en fin de journée. Maximum aujourd'hui: 22 à 25. Minimum cette nuit: 13 à 15. Maximum demain: 24 à 26.

températures

TORONTO PC — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	11	20
Edmonton	10	19
Calgary	10	18
Saskatoon	15	31
Regina	22	37
Winnipeg	20	34
Churchill	9	15
Toronto	16	28
Ottawa	13	27
Montréal	16	25
Québec	15	24
Fredericton	16	26
Halifax	10	17
Charlottetown	16	25
Saint-Jean, T.-I.-N.	18	25
Chicago	18	33
Detroit	14	31
Washington	23	32
Miami	26	32
San Francisco	13	19

soleil

marée

JEUDI			JEUDI		
Lever	Coucher	Durée	Basse Haute	7h25	Basse Haute
4.22	19.19	14.57	12h30	19h25	24h55

Ottawa invité à limiter la dépense d'énergie

MONTREAL (PC) — Si le Canada mettait immédiatement en branle un programme destiné à limiter le gaspillage d'énergie, il pourrait réduire d'environ 12 p.c. sa consommation énergétique de 1995, indique une étude réalisée pour le compte du Conseil des Sciences du Ca-

nada par le professeur F. H. Knelman, de l'université Concordia.

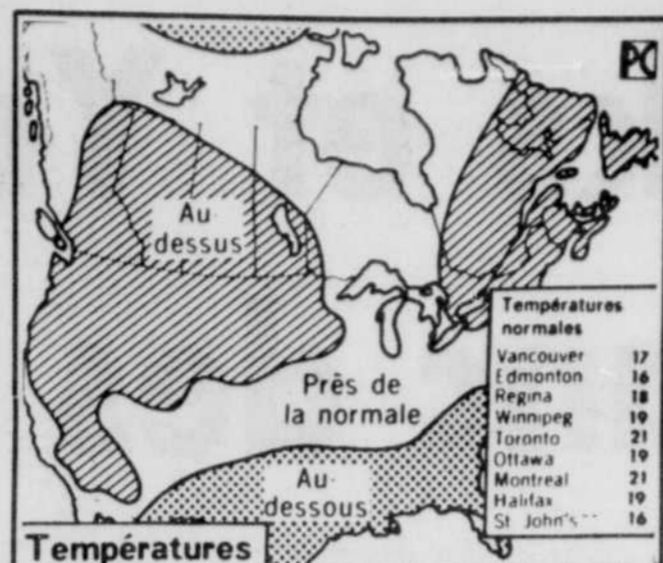
Favorable à la mise en place d'un tel programme

destiné à limiter la consommation d'énergie, M. Knelman insiste surtout sur le fait qu'en coupant dans le gaspillage, le Canada ne devrait

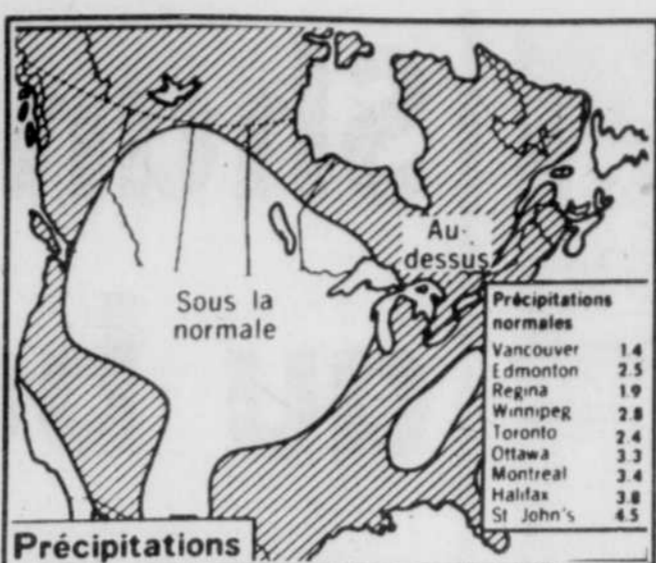
pas avoir à réduire son niveau de vie pour diminuer sa consommation d'énergie.

Par contre, M. Knelman omet de calculer le coût supplémentaire de toutes les "améliorations" dont il préconise l'utilisation. De même, il reconnaît que les auto-

rités publiques devraient lancer une vaste offensive de persuasion et de motivation de la population, sans oublier de fournir éventuellement des subventions et des réductions d'impôts pour encourager les efforts vers l'économie.



Températures



Précipitations

Températures normales

Vancouver	17
Edmonton	16
Regina	18
Winnipeg	19
Toronto	21
Ottawa	19
Montréal	21
Halifax	19
St John's	16

Précipitations normales

Vancouver	14
Edmonton	23
Regina	19
Winnipeg	28
Toronto	24
Ottawa	33
Montréal	34
Halifax	38
St John's	45

Vote de grève remis dans les hôtels de la métropole

MONTREAL (PC) — Un porte-parole syndical a déclaré, hier, que les employés de six grands hôtels de Montréal ne se prononceraient pas sur la grève avant vendredi, ou lundi.

Laurentien et deux Holiday Inn.

La dernière offre patronale, qu'on a dit être finale, est une hausse salariale de 26 pour cent, répartie sur une période de deux ans. Les syndicats réclament de 27 à 28 pour cent, dans un contrat de 20 mois.

Les hôtels menacés sont: Reine-Elisabeth, Bonaventure, Sheraton-Mont-Royal,

SE CONTINUE TAPIS METROPOLITAIN SE CONTINUE

VENTE

MARQUES RENOMMEES TELLES QUE:
HARDING
CROSSLEY
KARASTAN

- Burlington
- Seneca
- Barrymore
- Ozite
- BMK
- Celanese
- Caravelle
- Krauss
- Peerless et autres...

900 ROULEAUX DE TAPIS EN ETALAGE!

900 COULEURS AU CHOIX

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE GRATUIT

Composez:
681-3514

NOUS VOUS DEFIONS DE TROUVER A MEILLEUR MARCHE AILLEURS

NOUS VOUS DONNERONS NOTRE GARANTIE PERSONNELLE D'ENTIERE SATISFACTION

Les Frères Chapelaine

NOUS DEFIONS NOS COMPETITEURS DE FAIRE MIEUX

Avortement: 200 autres médecins signent

MONTREAL (PC) — Plus de 200 médecins montréalais ont ajouté leur nom à la liste des médecins qui ont déjà avoué avoir participé à un avortement.

La liste, signée au début par 116 médecins, fait depuis l'objet d'une enquête du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

"Nous avons maintenant plus de 300 noms sur cette liste, a commenté le Dr Pierre Viens, ce qui représente beaucoup de travail pour la police."

Les médecins, en signant, veulent montrer leur solidarité à l'égard du Dr Henry Morgentaler, qui a été condamné à 18 mois d'emprisonnement pour avoir pratiqué un avortement.

Le lieutenant Raymond Girard, de la CUM, a déclaré que tous ces médecins allaient recevoir la visite de la police.

COURS DU JOUR OU DU SOIR
COURS COMMERCIAL REGULIER
Secondaire court

COURS DE PERFECTIONNEMENT
et
Culture personnelle
Niveau Secondaire

ACCEPTONS GARÇONS ET FILLES
Reconnue pour fins de subventions
Permis no 669515

ECOLE BLUTEAU
473, de la Canadière
Tél.: 524-3215
Bureau de 9 a.m. à 8.30 p.m.
Essai de 15 jours gratuits.

Heurtée par une automobile

BURLINGTON, Vermont (AP) — Une fille de 14 ans originaire de Laval, Darlene Sheen, est décédée, lundi soir, à l'hôpital Medical Centre de Burlington, au Vermont, à la suite de blessures à la tête subies au cours d'un accident survenu en fin de semaine.

Selon la police, Mlle Sheen roulait à bicyclette, samedi soir, au moment où elle a été heurtée par une automobile.

<p>HARDING "Stampede" 100% nylon, très résistant, choix de plusieurs couleurs.</p> <p>Comparez \$7.95 NOTRE PRIX \$4.95</p>	<p>VENTURE Tapis commercial 4 couleurs: rouille • vert • ton or • havane.</p> <p>Comparez \$7.95 NOTRE PRIX \$5.49</p>	<p>HARDING Nylon ciselé, 5 couleurs: ton or • rouille • vert • bleu • rouge.</p> <p>Comparez \$7.95 NOTRE PRIX \$6.49</p>	<p>CELANESE TWIST Torsadé.</p> <p>Comparez \$8.95 NOTRE PRIX \$5.95</p>	<p>VENTURE "Noranda" - Nylon pelucheux 2 tons. Choix de 6 couleurs en vogue.</p> <p>Comparez \$8.95 NOTRE PRIX \$4.95</p>
<p>BARRYMORE 100% nylon pelucheux. Choix de 10 nouvelles couleurs en vogue.</p> <p>Comparez \$8.95 NOTRE PRIX \$6.95</p>	<p>CROSSLEY-KARASTAN Karastan "Saxony" pelucheux. Choix de couleurs à la mode.</p> <p>Comparez \$12.95 NOTRE PRIX \$9.95</p>	<p>TAPIS CUISINE A MOTIF Choix de 8 couleurs.</p> <p>Comparez \$10.95 NOTRE PRIX \$7.49</p>	<p>NOUVEAU SHAG 100% nylon, très épais, envers caoutchouté. Couleurs en vogue.</p> <p>Comparez \$8.95 NOTRE PRIX \$4.95</p>	<p>Si vous achetez ailleurs, tant pis pour vous... vous allez payer plus cher!</p>

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 18h. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21h. SAMEDI JUSQU'À 17h.

TAPIS METROPOLITAIN

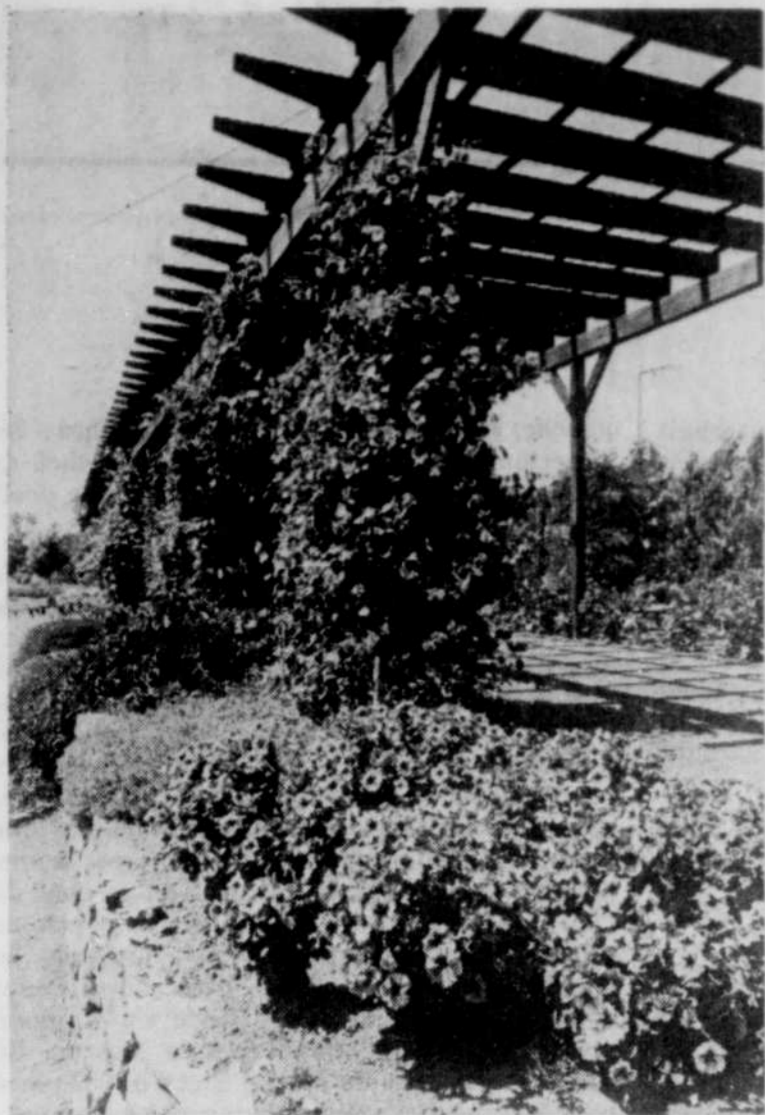
Si vous achetez ailleurs, tant pis pour vous... vous allez payer plus cher!

COIN DES AUBAINES

Ce "coin" est réservé exclusivement pour des balances de rouleaux ou coupons, pouvant couvrir entrées, passages salons et autres...
Coupons • lignes discontinuées • couleurs discontinuées. Balances de contrats

Economisez jusqu'à **60%**

130 AV. PLANTE VILLE VANIER
TÉL.: 681-3514



Le Jardin pédagogique de l'université Laval.

Enseignement de l'horticulture trop négligé

par Raymond BRANCON

Le Québec manque de main-d'œuvre horticole spécialisée, parce que l'enseignement de l'horticulture ornementale est encore trop peu développé dans nos universités. A vrai dire, Laval est la seule université à dispenser, depuis dix ans, des cours d'horticulture: travaux d'hybridation et de sélection dans son Jardin pédagogique et travaux pratiques en laboratoire.

Le professeur Roger Van den Hende, professeur de botanique et d'horticulture (il était à Oka avant de muter à Laval), estime que la création d'une Ecole nationale supérieure d'horticulture disposant de laboratoires modernes, comme il en existe à Versailles, à Wageningen (Pays-Bas), à Gembloux et à Vilvorde, en Belgique, est une nécessité pour l'enseignement universitaire au Québec.

A Laval même qui est la seule université québécoise à donner un enseignement horticole, il faudrait créer: une pépinière, un secteur des plantes ornementales d'appartement et un secteur des grandes productions florales.

Une formation d'horticulteur digne de ce nom exige quatre années d'études à temps plein, plus un certain nombre d'années de pratique.

A Québec l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe comprend une section d'horticulture ornementale mais ne donne pas d'enseignement au niveau universitaire. Plusieurs écoles secondaires polyvalentes, notamment celle de Charlesbourg, donnent quelques cours d'horticulture. Mais c'est trop peu.

Notre province importe de l'Ontario, surtout des Etats-Unis, et aussi de l'Amérique latine, environ 90% des plantes arbustives d'appartement, des fleurs ornementales et fleurs coupées. Ces dire qu'il existe un vaste marché potentiel au Québec pour les produits horticoles.

En collaboration avec le Comité de production végétale du ministère québécois de l'Agriculture et la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, le professeur Van den Hende participe à une enquête économique en cours sur l'horticulture ornementale en général.

Par ailleurs, l'agronome André Carrier, qui poursuit des études en vue d'une maîtrise en horticulture de l'université Laval, a fait, depuis octobre 1974, des essais d'implantation de l'anémone dans une serre des serres du Jardin pédagogique, où l'on récolte, depuis des années, tomates et concombres.

La production de tomates en serre, au Québec, qui s'échelonne d'avril à septembre, est très faible (environ 1,500,00 livres annuellement), les importations québécoises dépassant 25 millions de dollars par année.

Selon M. Carrier, la culture de l'anémone sous serre, pourrait être rentable pour le producteur, durant les six ou sept mois où la tomate d'automne et d'hiver est d'un faible rendement sous nos latitudes, à raison de 4 à 5 livres par plant, contre 10 à 12 livres durant la belle saison.

La tomate sous serre exige une température de 65 à 75 degrés F. le jour, et de 55 à 60 degrés F. la nuit.

d'où des frais de chauffage importants; tandis que la culture de l'anémone ne requiert qu'une température de 45 degrés F. la nuit. Donc, une nette économie de combustible.

L'alternance des cultures sous serre pourrait, d'après M. Carrier, se faire dans l'ordre suivant: la tomate (d'avril à septembre), l'anémone (d'octobre à avril), le concombre (à partir d'avril).

L'anémone est une très jolie fleur (simple ou double) de jolis tons bleu, blanc, rouge, originaire du littoral méditerranéen, dont la durée de la floraison, sous serre, est de trois à quatre mois (de la mi-février à la fin d'avril). La floraison est précédée de trois mois de feuillage.

Chaque plant d'anémone peut donner jusqu'à 25 fleurs. L'acclimation en serre pose toutefois une condition: température maximale de 50 degrés F. la nuit. Le printemps québécois, généralement trop chaud et trop humide, n'est pas tellement favorable à l'anémone, plante délicate qui dépérit par température trop élevée dans la serre.

L'anémone coupée de sept à dix jours de vie, ce qui se compare avantageusement aux autres fleurs coupées.

Les anémones vendues au Québec sont importées de Californie: prix de gros, \$1.20 à \$2.16 la douzaine; prix de détail: 25 à 50 cents par fleur coupée. Ces prix expliquent la faible vente d'anémones chez nous.

Jardin peu connu du public

Le Jardin pédagogique de la faculté des Sciences de l'Agriculture de l'université Laval, situé à l'ouest de la route du Vallon, à Sainte-Foy, compte plus de 1,000 espèces et variétés herbacées, semi-ligneuses ou ligneuses.

Dans cet éventail de plantes cultivées, ornementales, de grandes cultures industrielles et maraichères, le professeur Van den Hende et ses étudiants procèdent à l'hybridation et à la sélection d'espèces importées, comme aussi à des travaux sur la possibilité d'utiliser des plantes de la flore canadienne pour l'ornementation.

Dans le petit arboretum qui a été créé, on essaie de naturaliser certaines plantes arbustives d'autres pays, soit par semis, soit par boutures, pour les transplanter ensuite en pépinière. Si elles se révèlent rustiques, elles feront partie de l'arboretum.

Parmi les plantes étrangères issues de micro-climats et qui se sont acclimatées sur le plateau de Sainte-Foy, figurent plusieurs variétés rhododendrons, la bruyère d'Europe (très rare en Amérique du Nord), la mahonia acutifolia, le chèvre-feuille, la magnolia, le genêt et, qui le croirait, deux variétés rustiques de tamaris. On y voit également des climatisés, une plante des régions tempérées, encore qu'il existe au Québec deux espèces de climatite sauvage.

En plein champ, dans cet extraordinaire jardin expérimental, il y a aussi un petit figuier, des fuchsias, des lauriers-roses, toutes espèces remises en serre pendant l'hiver et qu'on ressort au printemps.

Le rosier possède une centaine de variétés sélectionnées.

Après le passage de l'ouragan "Blanche" Iles de la Madeleine: un mort et plus de \$2 millions de dommages

par Robert MALTAIS du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Une seule perte de vie et plus de \$2 millions de dommages matériels, tel est, aux Iles de la Madeleine, le bilan de dernière heure de la visite imprévue de l'ouragan "Blanche", survenue en fin de journée, lundi.

C'est au cours d'une conversation téléphonique, hier soir, que le maire de Cap-aux-Meules a tenu à corriger l'estimation trop élevée des dégâts causés par Blanche, faite tôt hier matin.

Avec un recul de 12 heures face au sinistre, le maire Chiasson croit en effet posséder maintenant une évaluation beaucoup plus exacte des pertes matérielles.

"Tout est déjà revenu à la normale... la situation est maintenant maîtrisée", a-t-il précisé.

Pour le moment, il reste néanmoins à déterminer si les Madelinots, après bon nombre de déboires, telles les pêches infructueuses qu'ils ont connues cette saison, bénéficieront d'une quelconque aide gouvernementale!

Tard, hier soir, le préfet du comté des Iles-de-la-Madeleine, M. Gilbert Carboneau, a appris par téléphone au représentant du SOLEIL que des démarches en ce sens ont été entreprises auprès du premier ministre Bourassa, par le député de la circonscription, Louis-Philippe Lacroix.

Quoi qu'il en soit, rappelons qu'une jeune fille de 16 ans a bel et bien perdu la vie, lundi soir, la foudre étant tombée sur la maison familiale, à l'Etang-du-Nord, où elle était seule.

La victime a été identifiée comme étant Jocelyne Leblanc. Transportée d'urgence à l'hôpital lundi matin, elle s'est éteinte en fin d'après-midi.

Toutefois, ce n'est pas l'ouragan

Blanche, comme on le croyait tout d'abord, qui serait à l'origine de l'écrasement d'un petit avion de marque Cessna 337, survénu vers 22h30, lundi, dans un bois situé à quelques milles du village de Longue-Pointe-de-Mingan, sur la Basse-Côte-Nord.

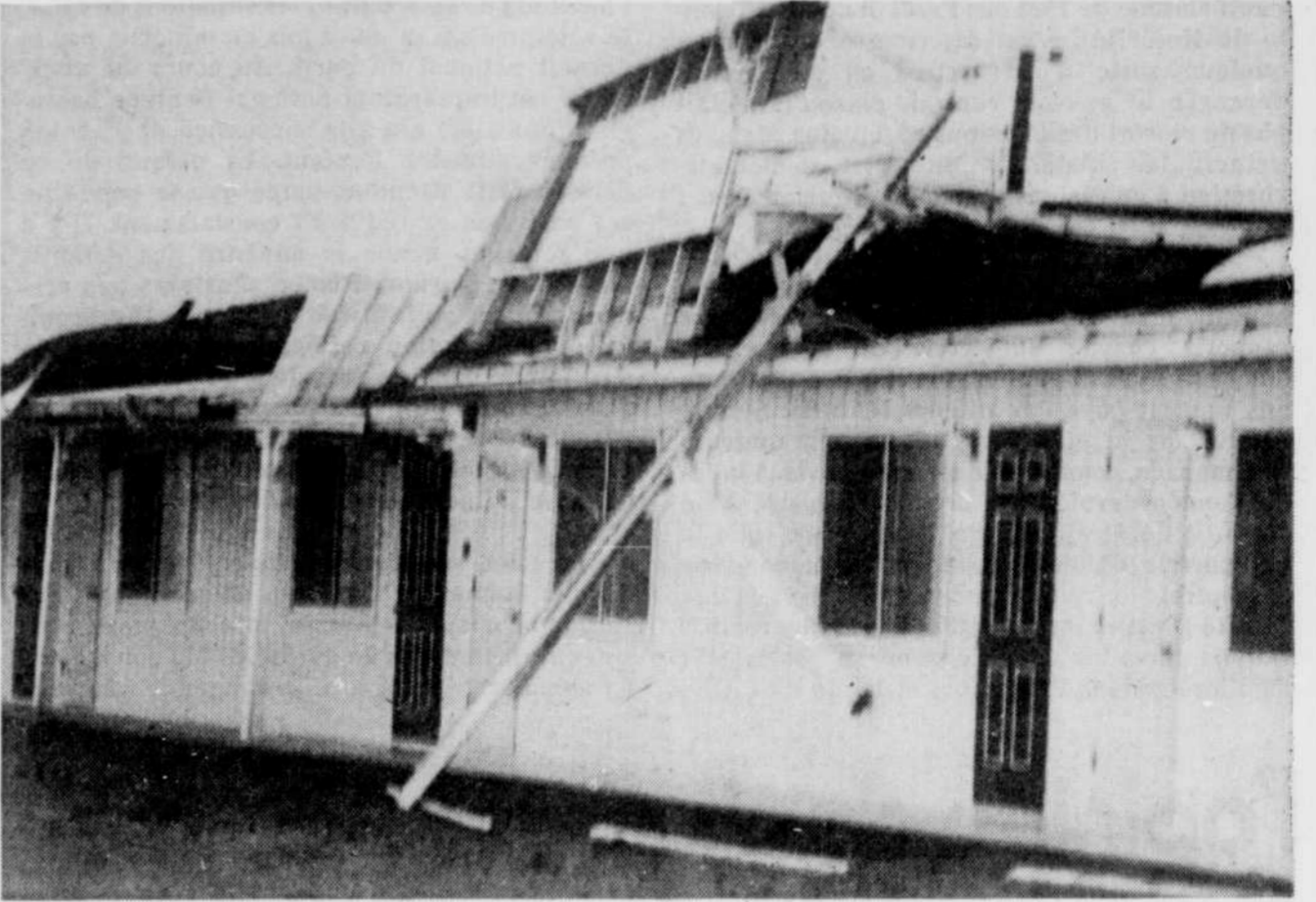
En fait, la cause exacte de l'écrasement n'est pas encore connue.

Rappelons que l'accident a fait trois morts et un blessé grave.

Il s'agit de Jacques Charest, originaire de Clark City, Angéline Néhot, de Longue-Pointe-de-Mingan, ainsi que de Richard Pelletier, de Lévis. Par ailleurs, le pilote du Cessna, Harold Vaillancourt, âgé de 24 ans, de Sept-Iles, est toujours dans un état critique à l'hôpital.

Le Cessna 337 était la propriété de la firme Sol-Air de Rimouski.

Enfin, quant aux trois voiliers qui manquaient à l'appel au lendemain de la tempête, personne n'était à leur bord au moment où les grands vents les ont fait dériver de leur port d'amarrage. On les a finalement repérés à moins d'un mille du rivage où ils auraient coulé.



Le toit de ce motel a été complètement arraché durant la nuit d'épouvante...

Une adolescente se noie avec son frère qu'elle tentait de secourir

par Lucien LATULIPPE

Une adolescente s'est noyée à Saint-Benoît-Labre, dans la Beauce, hier, en voulant secourir son frère de trois ans qui a aussi péri.

Louise qui avait eu 15 ans, hier, et son frère Maxime, étaient les enfants de M. et Mme Jacques Poulin, demeurant au 550 2e avenue, à Beauceville-Est.

La double noyade s'est déroulée dans des circonstances particulièrement dramatiques, vers 11h, dans le lac Poulin, situé à quelque 12 milles de Saint-Georges de Beauce.

La Sûreté du Québec raconte que Mme Poulin se préparait à rentrer à Beauceville et qu'elle avait placé l'auto près du chalet, afin de pouvoir y déposer certains objets qu'elle voulait apporter.

Maxime et François, jumeaux de trois ans, et Caroline, âgée de 4 ans, étaient dans le véhicule qui s'est mis à reculer pour s'engouffrer dans le lac. Hier soir, la police ne savait pas de quelle façon l'auto a pu ainsi se mettre à reculer.

Voyant ce qui se passait, Mme Poulin a tenté d'immobiliser le véhicule, mais elle a été entraînée dans l'eau. Elle a pu tout de même ouvrir une portière et elle est parvenue à placer les trois enfants sur le toit de l'auto qui s'engouffrait lentement dans le lac.

Sauvetage

Comme elle ne savait pas nager, Mme Poulin s'est hissée sur le capot et elle retenait ses trois enfants. Louise et Line, âgée de 13 ans, se sont portées à son secours.

Louise, qui était bonne nageuse a ramené François sur la berge, pendant que Line sauvait Caroline. Elle est retournée dans l'eau pour secourir Maxime.

A ce moment-là, l'adolescente aurait figé, selon des explications fournies par son père, et elle a coulé avec son petit frère.

Pendant ce temps-là, l'auto continuait à reculer et elle a disparu sous environ 14 pieds d'eau. Mme Poulin qui a elle-même failli périr était évanouie lorsque sa fille Line a réussi à la secourir avec une chaloupe.

Une dame Dallaire qui était dans un chalet voisin a pratiqué la respiration artificielle sur la jeune femme et elle est parvenue à la ramener. Le sixième enfant de la famille Poulin,

un garçon d'une dizaine d'années, a assisté au drame et il a lancé l'alerte. M. Clément Roy fut le premier arrivé. Il fut bientôt rejoint par M. Poulin et par le Dr Roger Dallaire.

Le poste de la SQ de Saint-Georges a organisé les recherches. L'agent Réjean Turgeon a amené le plongeur René Huot, de Saint-Georges, et ce dernier a repêché les deux victimes vers midi et demi.

Louise et Maxime étaient l'un près de l'autre, à environ 200 pieds de l'auto qui s'était immobilisée à quelque 20 pieds de la grève.

L'enquête du coroner a été ouverte, en fin d'après-midi, à la morgue Giguère et frère, de Saint-Georges. Après l'identification des victimes, Me Herman Mathieu a ajourné la séance et il a remis les corps à la famille.

50 employés du Manoir Richelieu font de "l'occupation" pour obtenir leur salaire

par J. Thérèse LEGENDRE

POINTE-AU-PIC — Une cinquantaine d'employés du Manoir Richelieu ont occupé, hier, le terrain face à l'entrée principale de l'hôtel pendant quelques heures pour obtenir le paiement des salaires gagnés les 10 derniers jours avant la fermeture du Manoir, soit du 10 au 20 juillet.

Le problème était le suivant: les chèques destinés aux employés étaient tirés sur une institution bancaire de La Malbaie, alors que les fonds étaient bloqués dans une autre banque, d'où l'impossibilité pour ces employés d'encaisser leurs chèques.

Devant le retard mis par l'Institution Investor Trust à corriger cette situation, un certain nombre d'employés ont donc décidé de protester en attirant l'attention publique sur leurs difficultés et ils occupèrent pacifiquement les lieux en empruntant toutes les chaises de parterre disponibles, et en s'installant face à l'entrée principale du Manoir, vers le milieu de l'après-midi d'hier.

La Sûreté du Québec et la police de Pointe-au-Pic ont surveillé la situation sans avoir besoin d'intervenir, puisque seul un support à bicyclettes a été démolit et brûlé par les employés qui alimentèrent ce petit brasier avec des arbres morts pris

dans les boisés entourant l'hôtel. Quelques fleurs piétinées et des dizaines de bouteilles de bière jonchant les pelouses sont les seuls dégâts qu'a subis le Manoir Richelieu durant ces quelques heures de manifestation.

Le maire de Pointe-au-Pic, M. Bertrand Harvey, est arrivé sur les lieux au début du rassemblement. A 10h30 exactement, quelques minutes après l'arrivée au Manoir du gérant de la Banque canadienne nationale de La Malbaie, M. Bertrand Harvey annonçait aux employés que tout était réglé et qu'ils pourraient enfin obtenir leur chèque encaissable dès aujourd'hui, à l'ouverture de la caisse populaire de La Malbaie. Une somme de quelque \$47,000 venait d'être ainsi débloquée. Peu après, les

employés quittaient les lieux satisfaits d'être enfin payés.

Mais le Manoir est toujours fermé

Cela ne règle cependant pas le problème du Manoir Richelieu qui est toujours fermé. Pour le maire de Pointe-au-Pic, cette situation ne pourrait durer indéfiniment. "Nous avons été doux et polis jusqu'ici, dit-il, mais il est possible que nous montrions les dents si personne ne fait rien pour remettre sur pied l'infrastructure de notre industrie touristique qu'est le Manoir Richelieu."

Continuellement présent sur les lieux, M. Pedro Sbert, directeur général de l'hôtel

pour le Canadien Pacifique, a dit que les négociations se poursuivaient toujours entre cette compagnie et l'IIT. Par ce fait, il serait toujours possible que le Manoir ouvre ses portes d'ici deux ou trois jours. S'il n'en était cependant rien, une quinzaine d'employés auraient la possibilité de travailler à Banff, et quelques-uns se sont montrés intéressés à cette offre des hôtels du Canadien Pacifique.

Selon M. Sbert, il faudrait au moins trois jours de travail acharné à tous les employés de retour sur place pour que le Manoir Richelieu puisse de nouveau recevoir les clients.

Centre commercial de \$3.5 millions à Matane

Un centre commercial de \$3.5 millions sera construit dans la ville de Matane, sur la route 132 qui conduit de Montréal à Gaspé. Les travaux de construction de ce centre, qui portera le nom de "Les Galeries du vieux port", doivent débuter dans quelques jours, a déclaré son président, M. Germain Pelletier. L'ouverture est prévue pour mars 1976. L'édifice aura une superficie de 145,000 pieds carrés avec provision pour un deuxième étage de 25,000 pieds carrés. Les Galeries du vieux port comprendront environ de 35 à 40 boutiques reliées à un mail intérieur, une succursale bancaire, un grand magasin ainsi qu'un supermarché d'alimentation. M. Pelletier a révélé que, présentement, 60 pour cent des espaces de ce centre sont déjà loués et la réalisation de ce projet devrait créer de l'emploi à environ 300 personnes.

Service d'Optique Elite Inc
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste-Foy 653 8396
2, Edifice Place Québec 529 5883
Gare Centrale d'autobus 529 4655
1050 St-Jean Québec 692 2292

CONTRACTEUR POUR ROBES DE FILLETES
demandés par un important manufacturier de Montréal qui offre une excellente rémunération aux personnes capables de produire un travail de haute qualité.
Travail assuré toute l'année.
S'adresser à: E. Davis
Manhattan Children's Wear
2220 Parthenais
Montréal

LOCAUX A SOUS-LOUER
Situés au 4e étage du 2 Place Québec. Superficie approximative de 2800 pieds carrés incluant approximativement 300 pieds carrés d'entreposage.
Durée de la sous-location: jusqu'au 30 avril 1977.
Conditions intéressantes. S'adresser à:
BRUNELLE, LAMBERT & ASSOCIES INC.
à Montréal
(514) 871-2200

l'éditorial

De Fanfani à Zaccagnini

Le résultat des élections régionales d'Italie a jeté le parti démocrate-chrétien, le plus important parti politique du pays, en pleine crise et, depuis juin dernier, il apparaissait que le secrétaire général Amintore Fanfani pourrait être tenu responsable par ses camarades et collègues de la poussée du parti communiste jusqu'à Rome. L'Italie vivait en quelque sorte l'anti-marche de 1922 des Fasci di Combattimento de Mussolini. L'anti-fascisme se trouvait en quelque sorte à se mettre en selle, sans déranger le pouvoir central, puisqu'il n'était pas du ressort des élections régionales. Mais les principales instances du parti démocrate-chrétien n'en étaient pas moins traumatisées.

Cette crise du principal parti politique pouvait être aussi considérée sous certains rapports comme une crise de régime. La démocratie-chrétienne s'identifie depuis trente ans à tout le pays. Par ailleurs, les difficultés de l'Italie sur le plan économique sont toujours une menace, comme en exprimait l'avis, à la fin de l'année dernière, le premier ministre Aldo Moro. Il déclarait alors à "Newsweek" que la perspective d'une véritable crise économique susceptible de mettre en danger la survie d'une société libre en Italie était devenue une réalité. Depuis lors, les conditions ne se sont guère améliorées dans l'ensemble et l'aide de l'Alle-

magne et d'autres pays n'ont pas encore réussi à redresser totalement la situation.

De fil en aiguille, les rumeurs d'une remise en question du titulaire du poste de secrétaire général du parti se mirent à prendre corps et le débat eut vite fait de devenir public. Après mille et une péripéties italiennes, comme on a l'habitude de voir, durant les situations de crise, le vétéran Fanfani était mis en minorité par le Conseil national du parti. Au cours du week-end, c'est le président national Benigno Zaccagnini qui a été élu à la succession de l'ancien premier ministre Fanfani. La défaite de ce dernier était attendue, parce que le cercle de ses partisans se réduisait constamment. Il y a une semaine, même le ministre des Affaires étrangères, Mariano Rumor, plusieurs fois premier ministre, lui retirait son appui. Il préconisait une direction collégiale. Cette prise de position de l'ancien président du parti bloquait aussi la voie à un nom plusieurs fois suggéré, Flaminio Piccoli, qui n'était pas du cercle des amis du premier ministre Moro, même s'il a une certaine influence chez les députés.

En effet, l'intervention de ce dernier a pesé dans la balance et c'est l'un de ses fidèles qui accède au poste. Le premier ministre Moro avait singulièrement mis en garde les 270 conseillers nationaux contre un certain danger de tenir des

élections anticipées, si la crise ne se résorbait pas au niveau du parti. Par contre, le secrétaire Fanfani estimait que son départ serait sûrement préjudiciable au gouvernement de coalition Moro-La Malfa. Si le point de vue du premier a prévalu au sein du Conseil national, reste à voir si le gouvernement Moro pourra se maintenir quand même. Toujours est-il qu'on pense que le parti démocrate-chrétien sera quand même dirigé par un triumvirat Zaccagnini-Piccoli-Bartolomei, le premier ministre Moro gardant ainsi la haute main sur l'appareil du parti. Ainsi l'ancien président du Conseil national aurait le soutien de Flaminio Piccoli, président du groupe démocrate-chrétien à la Chambre des députés, même s'il n'a pu succéder à Fanfani.

La question que les observateurs se posent a trait au fameux "compromesso storico". Si Zaccagnini est pour le "compromesso storico" du leader communiste Balaguer, c'est-à-dire la participation des communistes au gouvernement, cela finira par se savoir. Les visites des officiels de Moscou se sont multipliées au Vatican même, depuis juin dernier, sinon à Rome, où le nouveau magistrat doit être un communiste, d'après le résultat des élections municipales de la Ville-Eternelle, ce qui peut être un indice qu'il se fait des pressions en faveur du balaguérisme. Par ailleurs, le gouvernement Moro doit se situer vers le centre-

gauche, s'il faut en déduire quelque chose des expériences déjà entreprises par le chef du gouvernement actuel; il n'occupe pas ce poste pour la première fois.

Le trente-septième gouvernement italien de l'ère post-fasciste se cherche-t-il un modèle extérieur? C'est sans doute ce qu'on saura au cours des prochaines semaines. La Méditerranée et ce qui se trouve tout autour ne cesse d'étonner par son effervescence? L'Italie a des difficultés politiques et économiques et il va de soi que les modifications politiques demandées par les communistes italiens ne sont pas une garantie de solution pour les problèmes économiques. On le voit au Portugal où le chef du gouvernement, le général Goncalves, montre de plus en plus ses opinions communistes. Le nouveau régime a assez bien dévoilé ses batteries depuis quelque temps en lorgnant autant du côté de Cuba que de Moscou. En Grèce, les auteurs du coup d'Etat de 1967 placé sous le signe de l'anti-communisme sont maintenant déçus et jugés par le régime qui leur a succédé. Dans tous les documentaires qu'on publie sur la Grèce, on voit de plus en plus en bonne place l'emblème de la faucille et du marteau. Reste à voir si ce tournant se prépare en Italie, si la crise politique s'atténue ou s'aggrave.

Antoine TREMBLAY

l'opinion des lecteurs

La population de Petite-Rivière se prépare à "la solution touristique"

M. le rédacteur en chef,

Devant l'imminence de l'aménagement d'un parc, puis d'un centre de sports d'hiver d'envergure à Petite-Rivière St-François, se tenait dernièrement en ce village une assemblée d'information pour la population concernée, il va sans dire, au premier titre. D'une façon générale, l'information en frac servie à cette occasion a été un commencement d'éclaircie et permet déjà aux gens de Petite-Rivière de "voir venir" le grand changement avec un peu moins d'appréhension. De cette "jasette" avec la population de Petite-Rivière, les principaux promoteurs, le ministre Mailoux en tête n'ont pas eu de difficulté à cerner un fait indéniable. C'est que la population de Petite-Rivière en des termes très simples "est pour" la solution touristique proposée pour résoudre le marasme dramatique qui a toujours caractérisé notre village depuis la fin de l'ère du cabotage sur le fleuve. Notre village compte trois cents ans d'existence, il est beau, sa population a conservé la fierté des marins; mais dépouillé par les grandes compagnies de connivence avec les gouvernements de sa principale industrie et tradition qui tenait aux bateaux, notre village est devenu marginal, sous-développé et évidemment sous-gouverné. Donc après la mer, il y a la montagne... Essayons.

Toutefois, si la population accepte l'aménagement d'un complexe touristique, il se dégage aussi fortement de l'assemblée qu'il y a deux optiques de bienvenue à ce projet. D'une part, il y a les gens qui n'ont besoin que de se faire confirmer la réalité du projet et d'attendre que quelque "gros" leur fasse un signe pour gagner une piastre des quelques millions promis: c'est légitime, souhaitable et chacun veut que le petit commerçant, le manoeuvre, le travailleur résident, jusqu'ici à la merci de la saisonnière voroise de patronage, profitent directement des retombées économiques à court terme d'un complexe qu'on leur bâtit. Or, ces gens qui ne ressentent que ce besoin ont eu pleine satisfaction: le projet a été reconfirmé, un jour viendra où... qu'ils attendent. Mais en attendant, ils n'empêcheront jamais qu'un autre groupe aussi important de résidents, aussi vigoureusement en faveur du projet, ne se contenteront pas de "le voir venir"...

Parce qu'en venant, le projet amène avec lui le douloureux problème de l'expropriation (à l'ancienne ou à la moderne), le risque d'une bousculade éventuelle de notre mode de vie, le fléau de la spéculation foncière ou immobilière, et surtout la perte du contrôle et financier et décisionnel de ce qui sera planté par d'autres chez nous. Ca vaut la peine qu'on s'y arrête un peu, non? Ca vaut bien quelques

petites questions en assemblée, non? Ca vaut, en tout cas assurément que tous ceux qui veulent participer le puissent, que tous ceux qui ont des idées les expriment, que tous ceux qui sont intéressés par un véritable progrès pour tous exigent avec force qu'on donne aux gens de Petite-Rivière un levier de contrôle de "leur" développement. C'est ça, bref, la réalité perceptible dans les propos de ceux qui ont posé des questions lors de l'assemblée d'information. Et ceux qui prétendent le contraire, ceux qui veulent diviser la population en "pour" et en "contre" selon qu'ils parlent ou ne parlent pas, ne sont que des petits coqs de village qui bientôt auront à subir l'épreuve de la participation, du partage des idées et de l'opposition s'il le faut. Car les moeurs politiques moyennageuses devront-elles aussi s'ajuster au modernisme d'un projet qui va ouvrir la Petite-Rivière St-François au monde extérieur. Notre village et nos montagnes ne sont pas à vendre comme des vis ou des skis et ceux qui font de la politique comme du commerce risquent de laisser installer chez-nous la plus belle "insignifiance touristique" s'ils n'acceptent pas qu'on se garde bien éveillés devant les exploiters de tout acabit qui surveillent la manne d'or.

Jean-Baptiste BOUCHARD
Petite-Rivière St-François



Des ventes à rabais qui n'en sont pas

M. le rédacteur en chef,

J'aimerais si possible faire paraître mon opinion concernant un sujet dont j'ai été la victime: les supposées ventes à rabais dans les magasins. Je suis un abonné du journal "Le SOLEIL" depuis 20 ans et dans la semaine du 16 juillet 1975, un soir, en lisant mon journal préféré, je prends connaissance d'une vente de balançoires, style canadien avec rabais de 30% annoncé par une compagnie de piscines d'Orsainville.

Or, comme c'est un rêve que je caresse depuis quelque temps, je m'empresse d'aller commander immédiatement ma balançoire. C'était un

très bon escompte car j'avais marchandé cet article dans plusieurs magasins et effectivement, il était vendu 30% plus cher. Toutefois, pour que ce soit une bonne vente encore faut-il que ce magasin ait en sa possession les supposés accessoires pour pouvoir en vendre. Donc, en me présentant au magasin, on me répond poliment qu'on n'en a pas en entrepôt, m'expliquant qu'ils n'avaient pas les commandes afin de téléphoner à leur bureau de Montréal et qu'elles seraient livrées une semaine plus tard. Au bout d'une semaine, pas de réponse. J'appelle donc au magasin et voici leur réponse: on n'en a vendu que deux dans cette vente et toutes deux sont arrivées cassées en morceaux dans le camion, alors qu'elles avaient été mêlées à travers des piscines. Imaginez-vous le beau mensonge, vendre seulement deux balançoires à ce très bas prix. Evidemment, le magasin m'a bien expliqué qu'il n'en avait plus à leur entrepôt de Montréal et que par conséquent, je n'avais qu'à faire un beau "X" sur mon rêve.

Le vendeur s'est bien défendu que ce n'était pas un "coup de publicité" mais faudrait quand même pas prendre les gens pour des imbéciles. Faire une vente et n'avoir même pas la marchandise de cette vente en main, n'est-ce pas de la pure fraude. Comment pouvons-nous nous défendre contre ce genre d'annonce, sinon de les dénoncer dans un journal comme "Le SOLEIL", reconnu pour son impartialité.

Evidemment, je suis sûr que si j'avais commandé une de leur piscine, on aurait sûrement fait des efforts pour m'en trouver une. Une fois de

plus, Jos Public se sera fait rouler par une maison, qui a très bien composé sa publicité avec des gadgets pour attirer le client et tenter de lui vendre quelque chose d'autre beaucoup plus dispendieux. A l'avenir, je me méfierai, j'irai faire un tour la veille d'une vente afin d'être sûr que la marchandise annoncée y est, si je le peux évidemment. J'espère, monsieur le directeur du "SOLEIL" que ma missive passera le plus tôt possible et que le fait que vous êtes le journal qui annonce la vente de ce magasin ne vous influencera pas à décider de ne pas publier ma lettre, de peur de perdre un commanditaire. Je vous fais parvenir cette lettre enregistrée, afin d'être sûr que vous la recevrez. Et n'ayez pas peur de signer mon nom.

Serge Filion,
735, De Noyon,
Québec 7.

Sondage!

M. le rédacteur en chef,

Dans le communiqué paru le 15 janvier dernier dans "L'opinion du lecteur", je m'étais engagé à communiquer au rédacteur du journal "Le SOLEIL", un rapport du nombre de personnes qui m'enverraient un mot, suite à la parution de mon article donnant mon opinion sur certains films qui passent dans les cinémas québécois.

Trop d'anglais dans l'affichage à Québec

M. le maire Gilles Lamontagne,

Je vous fais ici part de mon opinion concernant l'affichage dans la ville de Québec. Québec est une agglomération presque exclusivement francophone, mais lorsque les anglophones viennent la visiter ce n'est pas l'impression qu'elle donne avec le tas impressionnant d'affiches qui sont soit bilingues, soit anglaises. Ce que je remarque surtout ce sont les récentes affiches concernant les corridors réservés aux autobus. Certaines de ces affiches sont bilingues, tandis que d'autres sont soit françaises, soit anglaises. Je suis déjà allé dans des villes anglaises où les corridors pour autobus étaient indiqués en anglais et j'ai compris ce qui était indiqué.

Je vous demanderais donc pourquoi il y a des affiches anglaises? Vous pourriez me répondre qu'elles sont pour les touristes ou alors pour les quelques anglophones de Québec. Probablement que les anglophones de Québec ne sont pas au courant de ce qui se passe du côté francophone, n'est-ce pas? Alors il reste la possibilité des touristes qui ne parlent pas français. Je trouve que nous, à Québec, nous "lêchons" ces anglophones qui entretiennent notre industrie touristique.

J'ai voyagé un peu à travers le pays et on ne m'a pas très souvent répondu en français hors du Québec, cela pour vous dire que j'ai l'impression que nous perdons notre identité française à Québec.

L'anglais s'installe ici comme il s'est installé à Montréal par les années passées et aujourd'hui je ne sais même plus quelle langue est la plus utilisée dans notre métropole. Puisque nous avons à Québec un patrimoine français encore solide, pourquoi ne pas faire en sorte de le conserver? Je crois qu'un affichage entièrement français serait un bon premier pas à faire dans ce sens; ainsi, je crois que nous rappellerions aux touristes que le français existe à Québec, parce que je crois qu'ils l'oublient.

Pour conserver un patrimoine français il faut faire quelque chose et ce quelque chose pourrait commencer à Québec. Peut-être ce mouvement s'étendrait-il à la grandeur de la province? A Québec nous pouvons faire notre part et je m'adresse à vous, monsieur le maire, parce que je crois que vous êtes bien placé pour agir. N'est-il pas temps que notre race s'affirme? Puisse cette lettre être un coup de pouce pour vous et je crois exprimer ainsi l'opinion de nombreux québécois de la vieille capitale.

Yvon GRENIER

26, St-Théophile,

Courville

LE SOLEIL
est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur.
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général.
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et directeur de la rédaction.
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information.
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Opinion

Quelle justice existe-t-il pour Réal Chartrand?

par la Ligue des Droits de l'homme

Le 26 juin dernier, la Cour suprême maintenait la sentence de mort prononcée contre Réal Chartrand, pour le meurtre d'un policier commis en 1971, à Sainte-Thérèse. La Ligue des Droits de l'homme estime que ce verdict est injuste et s'en explique. Nous publions de larges extraits de sa déclaration.

Comment la justice a été rendue

La Ligue des Droits est convaincue que dans l'ensemble du processus judiciaire suivi depuis le procès de première instance, la manière dont la justice a été rendue ne respecte pas tous les droits de Réal Chartrand et doit interroger gravement tous ceux qui suivent l'évolution de la justice rendue par nos tribunaux.

La Ligue estime également que, face au verdict de culpabilité de meurtre qualifié, ainsi qu'en regard de la sentence de mort qui pèse sur Chartrand, des psychiatres en cause, l'Institut Pinel et des responsables mêmes de l'éthique de la profession, n'ont pas fait tout ce qu'ils devaient faire pour servir l'intérêt supérieur de la justice.

Cela pour les raisons suivantes:

1) La preuve était mal fondée et mal établie, notamment à partir du témoignage de psychiatres de l'Institut Pinel qui étaient juges et parties, compte tenu surtout des circonstances très particulières qui ont entouré le traitement dont Pinel était responsable auprès de Réal Chartrand et de la société.

2) Pour qu'il y ait un procès tout à fait juste, il fallait, face à ces circonstances très particulières et aux témoignages de ces psychiatres, une évaluation du dossier psychiatrique de Réal Chartrand et du traitement qu'il a reçu à Pinel qui soit faite par des psychiatres qui n'étaient pas partie au dossier de Chartrand et qui n'appartenaient pas à l'Institut Pinel. Telle évaluation n'a pas été faite et n'a pas été demandée par qui que ce soit, à l'exception de la Ligue, à aucun moment du processus judiciaire.

3) Les jurés ont été privés d'une information majeure en n'ayant pas accès au rapport de l'enquête spéciale qui a été tenue sur Pinel en relation avec le cas Chartrand par le ministère des Affaires sociales, à la suite de l'homicide commis par Chartrand. Cette enquête a conduit notamment à la destitution du surintendant médical adjoint de Pinel, et premier médecin traitant de Chartrand à Pinel, soit le docteur G.L., dont les relations avec Chartrand ont faussé le processus thérapeutique engagé à Pinel.

4) L'article 16 du Code criminel qui porte sur la définition de l'aliénation mentale est mal fondé en droit et il repose sur des notions qui ne sauraient rendre compte de la réalité psychique et mentale par rapport à laquelle les psychiatres sont aptes à témoigner.

5) Le jugement de la Cour suprême simplifie à l'extrême la réalité en cause et constitue une pièce de légalisme outrancier fort inquiétante pour notre système judiciaire, en égard surtout aux très nombreux aspects dont ce jugement ne tient pas compte face aux faits mentionnés dans le factum de l'appelant, dans le dossier conjoint et auxquels sont rattachées en particulier les raisons que nous avons évoquées précédemment. L'essentiel de ce jugement de quelques pages se trouve contenu dans le paragraphe suivant, qui est, on ne peut plus significatif du légalisme outrancier que nous lui reprochons:

"Chartrand était donc capable de distinguer le bien du mal et, bien que malade, était techniquement sain d'esprit. Ce que le témoin ajoute au sujet du processus pathologique intérieur ne saurait être pris en considération sous notre législation pénale qui n'admet pas la théorie de la responsabilité diminuée." (Jgt. Cour suprême dans le cas Chartrand prononcé le 26 juin 1975).

La situation de Chartrand

Réal Chartrand est âgé de 31 ans. Il a vécu successivement en institu-

tions dites de protection, de détention et de soins pour malades mentaux, depuis l'âge de 15 ans. Ses premières expériences de délinquance sont directement rattachées aux énormes difficultés que lui ont imposées les divers milieux de vie dans lesquels il a vécu son enfance et son adolescence.

En 1969, il a été transféré du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul où il purgeait une sentence de dix ans pour vol à main armée, à l'Institut Pinel, parce qu'il était considéré comme malade mental et requérant les soins que l'on pouvait donner à Pinel (cf. lettre du surintendant médical de Saint-Vincent-de-Paul sur le transfert de Chartrand à Pinel). A Pinel, il a reçu un traitement qu'il est fort difficile d'apprécier objectivement et aux dires de plusieurs psychiatres que nous avons consultés, étant donné que le surintendant médical adjoint de

Pinel, le rencontrant dans ce contexte et utilisant les habitudes de chantage divers qui étaient devenues les siennes avec Chartrand. A la même occasion, le docteur G.L., ex-surintendant médical adjoint, a procuré à Chartrand des comprimés de Doriden, hypnotique non barbiturique. De l'avis des docteurs A. Mauffette et L. Béliveau, de Pinel, "l'absorption de telle médication était contre-indiquée dans le cas de Chartrand."

Le matin même du 12 octobre, le docteur G.L., ex-surintendant médical adjoint, a vu Chartrand et lui a prêté de l'argent. Ces faits ont été l'objet d'une enquête spéciale instituée par le ministère des Affaires sociales dans les mois qui ont suivi l'homicide. L'enquête a donné lieu par la suite à la destitution du docteur G.L. de son poste à Pinel. Mais le ministre Caston-

jours les études de la Commission de réforme du droit du Canada.

Rappelons-nous également la conclusion formulée par le juge Gagnon dans le jugement de la Cour d'appel:

"Lorsque j'en arrive à cette conclusion, je ne ferme pas les yeux à la controverse qui existe sur la définition de l'aliénation mentale. Les jurés ont recommandé l'appelant à la clémence des autorités compétentes et ils ont ainsi en même temps rempli leur devoir de citoyens et exprimé les sentiments d'humanité que cette tragique affaire leur inspirait."

Face au cas Chartrand, et en soi, qu'est-ce que cela signifie que rendre justice à partir d'une loi mal fondée, surtout lorsque la peine de mort est en cause?

tenu de tout ce qui a été soumis au dossier conjoint, au factum de l'appelant et dans la plaidoirie de Réal Chartrand le 26 mai 1975.

Qu'on comprenne bien enfin, en lisant cette déclaration, que la Ligue au nom des citoyens qu'elle représente, doit viser ici la meilleure justice possible qu'il nous faut atteindre, autant que celle que nous avons effectivement atteinte, à tel ou tel degré, compte tenu de l'état de nos lois et de notre système judiciaire.

De même, la Ligue, en rappelant la responsabilité particulière des psychiatres dans ce dossier, ne cherche pas de bouc émissaire à la décharge de Réal Chartrand, mais pose un problème d'éthique professionnelle dans un contexte d'une gravité exceptionnelle où la vie d'un être humain est en jeu. De plus, cet être humain est



Réal Chartrand, contre qui la sentence de mort a été maintenue par la Cour suprême du Canada.

l'Institut Pinel d'alors, le docteur G.L., a eu avec Chartrand des relations qui, de l'avis même des collègues du docteur G.L., ex-surintendant médical adjoint, dont l'autre médecin traitant de Chartrand à Pinel, "a vicié le traitement ou le processus thérapeutique qui était en marche et a pu fausser l'évaluation du cas." Le plus grave dans ces relations est la pression que ce médecin a mis sur son patient en lui demandant de le protéger de la pègre et en le rendant dépendant de lui-même, par des prêts d'argent considérables, par l'achat d'une voiture à Chartrand, par l'usage de ses cartes de crédit, etc.

Le 12 octobre 1971, Réal Chartrand (alors en unité de transition, ce qui lui permettait de sortir et de travailler à l'extérieur de Pinel), dans le cadre d'une crise dont les fondements n'ont pas été identifiés, commet un vol de banque et se trouve à blesser mortellement l'agent Gabriel Labelle, dans la poursuite qui survient après le vol.

Au moment de cet homicide, qui a été reconnu par Chartrand, Chartrand est toujours patient non guéri de l'Institut Pinel. De plus, il a appris, trois jours avant l'homicide, que la Commission des libérations conditionnelles lui refusait sa libération, lequel refus signifiait par ailleurs que Pinel devait poursuivre le traitement. Or, il arrive que c'est le docteur G.L., ex-surintendant médical adjoint, qui a appris à Chartrand la mauvaise nou-

guay a refusé de rendre le rapport public et les jurés en première instance n'ont pas eu accès. Réal Chartrand a été reconnu coupable par ces jurés au procès de première instance tenu à Saint-Jérôme, mais il a été recommandé à la clémence. La condamnation à mort prononcée le 20 novembre 1972 est maintenue par la Cour d'appel dans son jugement rendu le 14 septembre 1973, de même que par la Cour suprême dans le jugement qui vient d'être rendu ce 26 juin 1975.

C'est de toute évidence le témoignage brutal et sans nuance de psychiatres de l'Institut Pinel, juges et parties au dossier qui, dans le contexte d'une défense où l'on avait choisi de faire une preuve d'aliénation mentale, a entraîné le verdict de culpabilité et la sentence prononcée contre Chartrand (...)

Justice à partir d'une mauvaise loi

Toutes les personnes et toutes les instances en cause se heurtent brutalement au fait que l'article 16 du Code criminel, à partir duquel on devait rendre jugement, compte tenu du choix fait par la défense au départ, est déshérité et mal fondé.

C'est une évidence que signalait la Commission Ouimet de 1969. Depuis, rien n'a changé. Nous attendons tou-

jours cette question que la Cour suprême a simplifiée à l'extrême et à laquelle elle a répondu de façon technocratique en se réfugiant derrière la lettre de la loi. Au texte que nous avons cité dans lequel la Cour suprême indique que Chartrand est techniquement sain d'esprit, le juge De Grandpré ajoute, au nom de ses collègues, ce qui suit:

"Notre devoir est clairement d'appliquer la loi telle qu'elle se lit."

LA SAVANTE COUR A TELLEMENT VOULU APPLIQUER LA LOI TELLE QU'ELLE SE LIT, QU'ELLE EN A OUBLIÉ D'ÉVALUER LES TÉMOIGNAGES SUR LESQUELS ELLE SE BASE PAR AILLEURS POUR RENDRE SON VERDICT TECHNIQUE. Sa position legaliste est d'autant plus grave qu'elle indique clairement qu'elle appuie son jugement surtout sur les multiples oui du psychiatre A. Mauffette, qui était juge et partie dans le dossier en cause.

Ce jugement de la Cour suprême pose brutalement la question de savoir jusqu'à quel point un légalisme outrancier est une garantie de justice ou une atteinte à la justice.

Il est très difficile de comprendre par ailleurs que la Cour suprême n'ait pas considéré plus d'éléments qu'elle ne l'a fait dans son jugement, compte

un "petit" dans la société, un minoritaire qui est loin de disposer des moyens de protection dont disposent ceux qui peuvent s'appuyer sur le pouvoir de leurs professions, de leurs institutions ou de leurs corporations professionnelles.

Recommandations

1) Que le Cabinet commue dans les plus brefs délais la sentence de mort qui pèse sur Réal Chartrand.

2) que le Solliciteur général veille à ce que l'Institut Pinel reprenne Réal Chartrand en tenant compte du traitement spécial qu'il a suivi à la Prison de Montréal et qui a porté de bons fruits, au point que Chartrand a été capable de donner un exemple de bonne plaidoirie et de tendresse humaine quand il s'est présenté lui-même devant la Cour suprême le 26 mai 1975 (...)

3) Que la Commission des libérations conditionnelles procède à un examen spécial du cas et considère que Chartrand a été en institutions presque complètement depuis bientôt quinze (15) ans (...)

4) Que la Commission de réforme du droit du Canada rende publiques, dans les plus brefs délais, ses études sur la remise en cause de l'article 16 et que par la suite, le gouvernement légifère en conséquence pour modifier l'article 16 du Code criminel (...)

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE
PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$20.00	\$40.00	\$80.00
Pays étrangers			

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

L'OEA lève le blocus de Cuba

SAN JOSE DE COSTA RICA (AFP, AP) — Les 21 pays membres de l'OEA (Organisation des Etats américains) ont décidé hier soir par 16 voix contre trois (Chili, Paraguay et Uruguay) et deux abstentions (Brésil et Nicaragua) de laisser chaque pays américain libre de renouer ses relations avec Cuba. Cette mesure, prise lors de la seizième réunion ministérielle consultative à San José de Costa Rica, met fin au blocus économique et diplomatique de l'île mis en place en 1964 à Washington par les Etats américains.

La levée des sanctions contre Cuba ne faisait aucun doute depuis quelque temps, et le résultat du vote n'a donné qu'une petite surprise: le Guatemala, qui avait annoncé qu'il s'abstiendrait, a finalement joint sa voix à la majorité.

Parmi les opposants, le Paraguay et le Chili ont expliqué leur vote par l'intervention continue de Cuba dans les affaires intérieures d'autres pays, et le représentant du Paraguay a ajouté que Cuba constitue toujours "un danger pour la paix et la sécurité du continent". Le représentant chilien, pour sa part, a cité l'affaire "Carlos" et l'expulsion de trois diplomates cubains de Paris pour démontrer que Cuba continuait bien de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats. L'Uruguay a expliqué

son vote négatif par la présence sur son territoire de "centaines de guérilleros entraînés et armés par Cuba".

En réponse à toutes ces critiques, le président du Costa Rica, M. Daniel Oduber, a affirmé que le texte voté n'implique pas l'approbation de l'idéologie et du régime cubain mais garantit seulement "la liberté pour chaque Etat de choisir le régime qu'il souhaite et d'avoir des relations avec qui il désire".

Les Etats-Unis, qui se sont joints comme prévu aux pays favorables à la levée des sanctions contre Cuba, ont estimé que la résolution adoptée "respecte la réalité des dispositions actuelles du Traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) et la réalité politique de l'existence d'opinions divergentes dans l'hémisphère".

Des applaudissements nourris ont éclaté dans la salle de conférences dès l'annonce du résultat du vote.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. William Maillard, a déclaré que cette résolution permettait désormais "de se consacrer plus profondément aux problèmes plus fondamentaux que connaît l'hémisphère".

La tenue de la Conférence spéciale d'hier avait été décidée la semaine

dernière quand il s'avéra qu'une majorité des pays membres de l'Organisation des Etats américains était en faveur de la levée de l'embargo.

L'approbation par les Etats-Unis de la résolution n'implique pas cependant une levée automatique des mesures que ce pays applique à l'égard du régime castriste. Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a récemment indiqué qu'il étudiait le problème.

Une Canadienne bat un record, dans la Manche

DOUVRES (Angleterre) (AP) — Une jeune Canadienne, Cindy Nicholas, 17 ans, de Toronto, a établi, aujourd'hui, un nouveau record pour la traversée de la Manche à la nage.

Elle a rallié la côte française à la côte anglaise en 9 heures 46 minutes, battant l'ancien record détenu depuis 1967 par une Australienne, Linda McGill, avec 9 heures 59 minutes.

Inauguration des voies réservées aux autobus

Une brève cérémonie présidée par le maire Gilles Lamontagne et M. Pierre Mathieu, président-directeur général de la CTCUQ a marqué, hier, l'inauguration des voies réservées aux autobus de la ville.

Le libre-échange...

(Suite de la première page)

tion et de développement économiques (OCDE) qui regroupe la plupart des pays industrialisés.

Le président de l'Institut canadien des textiles, M. J.I. Armstrong, a par ailleurs soulevé des objections quant à la représentativité du Conseil économique du Canada. "Des 28 membres du Conseil, un seul provient des milieux manufacturiers. Quant aux études ayant servi à l'élaboration du document principal, elles ont toutes été faites par des professeurs d'université. Le Conseil économique du Canada dépend de plus en plus des théoriciens et devient de moins en moins acceptable aux autres intérêts du pays", devait-il affirmer.

Principales lacunes

Selon le vice-président de Dominion Textile, "la base de tout le rapport repose sur une comparaison avec les Etats-Unis, à partir de quoi on tire de grandes conclusions". Pour M. Brady, il s'agit là, de l'aveu même des auteurs du rapport, "d'une mesure grossière" même si, par ailleurs, il a admis que notre voisin dispose d'un certain nombre d'avantages du point de vue des spécialisations.

"On n'a regardé qu'un côté de la médaille, a continué le vice-président de Domtex; on n'a pas, par exemple, fait d'analyses poussées des marchés dans lesquels on doit faire affaire."

"Ce rapport nous force à réagir, a ajouté le porte-parole de Celanese Canada, M. G.P. Macpherson. J'ai beaucoup de respect pour cette étude, mais mes conclusions sont bien différentes avec les mêmes données."

Selon lui, l'implantation radicale d'une politique de libéralisation aurait un effet de dislocation que le Conseil a sous-estimé; il en résulterait entre autres une série de mises à pied massives. De l'avis de M. Brady, cela serait largement suffisant pour donner le coup de grâce au secteur des textiles primaires, dont la rentabilité est souvent fragile. Signalons que l'industrie des textiles primaires emploie près de 100,000 personnes à travers le Canada, dont 53,000 au Québec.

"Nous serions prêts à une plus grande libéralisation des échanges à la condition que les autres pays diminuent leurs barrières deux fois plus vite que nous", a commenté l'économiste de l'Institut canadien des textiles. Il a noté, à cet effet, le peu d'importance que le Canada a accordé jusqu'ici aux barrières non tarifaires déguisées (comme l'aide à l'exportation, les subventions aux industries etc.), une situation qui a été reconnue par le Conseil économique lui-même. Ainsi, aux Etats-Unis, 70 pour 100 des importations sont sujettes aux contingents, alors que ce taux n'est que de 5 pour 100 au Canada.

En somme, dans l'esprit des industriels et des porte-parole rencontrés, tout se passe comme si le Conseil économique du Canada avait mis la charrue devant les boeufs, comme si on avait fait de la politique de libre-échange accélérée une condition de l'expansion économique, alors que, selon eux, l'expansion économique passe également par le secteur secondaire et le textile en particulier.

C'était hier, le premier jour de rodage de ce nouveau système. Les policiers eurent fort à faire, particulièrement entre 16h et 18h de la Côte d'Abraham jusqu'au pont Drouin. Ces voies sont utilisées en montant vers le sud, le matin et en descendant vers le nord, le soir.

Il y aura notamment toute une éducation à faire auprès des automobilistes et des piétons, au croisement des rues de la Couronne et Saint-Vallier. Tous deux ayant droit de passage dans l'espace de 30 secondes, le pauvre piéton doit courir plutôt que marcher s'il veut sauver sa peau.

Aucune période de tolérance n'a été accordée. Dès 9h30 hier matin, un journaliste du SOLEIL écopait d'une amende de \$25 pour avoir effectué un virage à droite au coin des rues Sainte-Hélène et Dorchester.

Rappelons qu'il est désormais interdit à tout véhicule d'arrêter, de stationner ou de circuler dans la voie réservée aux autobus de la CTCUQ aux heures de pointe, soit entre 7h30 et

9h30 et 16h et 18h, du lundi au vendredi inclusivement.

Aux mêmes heures, sont également interdits les virages à droite: le matin, à Lallemand, Saint-Joseph, boul. Charest, Sainte-Geneviève, plus Sainte-Hélène, sauf pour les voitures-taxis.

Le soir: rues Sainte-Marguerite, boul. Charest, du Roi, de la Salle et Gignac.

Quant à ceux qui désirent s'arrêter au marché Saint-Roch, il est permis de faire un virage à droite, à quelque 100 pieds, pour ceux qui veulent garer leurs voitures sur le terrain de stationnement du marché.

On estime qu'il faudra environ deux mois avant que le système de voies réservées soit entièrement rodé. Celui-ci existe actuellement dans une dizaine de villes au Canada, notamment à Calgary et à Ottawa.

Opération nettoyage à Place Jacques-Cartier

Une razzia a été effectuée à la Place Jacques-Cartier vers 23h, hier, par un groupe de policiers de Québec qui obéissaient aux instructions du lieutenant Gilles Drolet.

Dix jeunes gens dans la vingtaine ont été appréhendés et conduits, subito presto, à la centrale du parc Victoria où ils ont passé la nuit. Dans le lot, il y en avait qui sont bien connus des milieux policiers.

"C'était une opération nettoyage", nous a déclaré le capitaine Rosaire Laroche. Cette intervention a été effectuée à la suite de plaintes.

Le policier ajoute que ces individus se tiennent à la Place Jacques-Cartier, ne se gênant pas pour prendre de la bière à la vue de tout le monde et se permettant même d'importuner les passants.

Gardien récompensé

MIAMI (AFP) — La semaine dernière, M. Buster McCrae, 69 ans, gardien de plantations en Floride, a tué d'un coup de carabine un garçon de 16 ans, Larry O'Neal, qui était en train de voler des avocats.

Cette semaine, M. McCrae a reçu sa récompense: une prime spéciale de \$500 allouée par une association locale d'agriculteurs pour sa participation à la lutte contre le vol d'avocats, devenu chronique dans la région.

La justice s'est montrée moins tendre. M. McCrae a été inculpé, la semaine dernière, d'homicide involontaire. Le gardien insiste qu'il avait seulement voulu faire peur au jeune voleur, qui avait déjà embarqué plus de 300 livres d'avocats dans un chariot.

Amiante: la CSN...

(Suite de la première page)

neur aurait gagné en moyenne \$6, en 1975 et \$7, l'année suivante.

Selon notre informateur, ce projet de contre-proposition est en fait la demande initiale que les syndiqués de la CSN voulaient déposer sur la table des négociations avant qu'ils ne décident de faire front commun avec les 1,000 métallos.

Toujours selon notre informateur, il est utopique de croire que les mineurs pourraient obtenir une hausse de salaire de \$1 l'heure pour 1976 en dérochant l'indexation des revenus à partir du 1er janvier 1975. "Une telle augmentation serait justifiable difficilement", a-t-il expliqué.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, la CSN tient toujours mordicus à briser le "patern" que les 2,200 mineurs de la Canadian Johns Manville, à Asbestos, affiliés à une centrale rivale, la Centrale des syndicats démocratiques, ont établi en acceptant les offres de leur employeur le 2 mars dernier: une indemnité de vie chère de \$800 pour les trois dernières années (1972-1974), des augmentations de salaires de 28 pour 100 (23 et 5) pour deux ans, et l'indexation des revenus, tous les trois mois.

Dans une forte proportion de 97,7 pour 100, le front commun syndical de Thetford avait rejeté des offres identiques, le 16 mars dernier, et déclenché la grève le lendemain.

Une semaine du 31 juillet au 6 août

VENTE de 88¢ et plus

200 TUBES À CIGARETTES 4/1.88
à bout filtre régulier ou king size
Valeur .55 SPECIAL

JEU DE CARTES A JOUER .88
De marques caravon et planet SPECIAL

CANETTE D'ESSENCE BUTANE .88
Fisher 8 onces SPECIAL

BRIQUET A ESSENCE BUTANE 2/1.88
Rejetable de marque génie SPECIAL

ELASTIQUES AVEC BOULES DECORATIVES .88
Pour soutenir les cheveux, queue de cheval. SPECIAL

ROULEAUX AVEC BROSSES 3 .88
pour onduler les cheveux Valeur 3/\$1.29 SPECIAL

UN ENSEMBLE CAMERA 19.88
Avec film couleur et magicubes, camera x15 Kodak Valeur \$23.97 SPECIAL

ENSEMBLE CAMERA 28.88
Avec film couleur et magicubes p. 10 DE MARQUE Kodak Valeur \$31.97 SPECIAL

EMBALLAGE DE DEUX ROULEAUX DE PAPIER A MAIN DE MARQUE WHITE SWAN

Valeur \$1.00
SPECIAL **.88**

BAS-CULOTTES PREMIERE QUALITE CHOIX DE 4 COULEURS

Valeur 2/.99
SPECIAL **3/.88**

ENCADREMENT AVEC PAYSAGE 11.88
24 x 48" Valeur \$13.97 SPECIAL

LAMPE SUR PIED 17.88
De style moderne Valeur \$19.99 SPECIAL

PLANCHE A REPASSER 9.88
A hauteur ajustable Valeur \$11.49 SPECIAL

ASSORTIMENT DE PLANTES TROPICALES NATURELLES .88 SPECIAL

PILES POUR RADIO 2 cartes 1.88
Transistor SPECIAL

POELE A FRIRE ELECTRIQUE 16.88
De marque Toastest SPECIAL

LAMPE CHAMPIGNON 3.88
En plastique choix de 7 couleurs Valeur \$11.49 SPECIAL

4 CAHIERS D'EXERCICES .88
Pour cahiers à anneaux Valeur \$1.29 SPECIAL

EMBALLAGE DE DEUX ROULEAUX DE PAPIER DE TOILETTE 2 PLIS DE MARQUES WHITE SWAN ET BABY ONLY

Valeur .59
SPECIAL **2/.88**

SACS A ORDURES AVEC ATTACHES EMBALLAGE DE 10 SACS 26 x 36"

Valeur 2/1.67
SPECIAL **3/1.88**

ETUI A CRAYONS .88
Pouvant s'adapter au cahier à anneaux Valeur \$1.29 SPECIAL

12 CRAYONS DE COULEUR 2.88
De marque Laurention SPECIAL

TELEVISEUR NOIR & BLANC 114.88
12 Pouces de marque Admiral Valeur \$129.95 SPECIAL

CABINET EN METAL 48.88
Peint blanc avec portes coulissantes en 3 tablettes à l'intérieur 36" de haut, 30" largeur, 14" profondeur Valeur \$55.95 SPECIAL

CONGELATEUR ADMIRAL 298.88
18 Pieds cubes Valeur \$329.95 SPECIAL

POELE ELECTRIQUE 29.88
2 Ronds de marque Danby Valeur \$32.95 SPECIAL

STEREO DE MARQUE LLOYD'S 249.88
comprendant: Radio AM/FM • lecteur 8 pistes • 2 colonnes de son • enregistreuse à cassettes avec table en bois fini noyer. Valeur \$299.95 SPECIAL

VASELINE POUR SOINS INTENSIFS 2/2.88
Choix de 2 lotions: aux herbes et pour peau ultra-sèche Valeur \$1.58 SPECIAL

500 SERVIETTES DE TABLE EN PAPIER COULEUR BLANCHE, MARQUE WHITE SWAN

Valeur \$2.09
SPECIAL **1.88**

ALBUMS A PHOTOS AUTO-ADHESIFS A USAGES MULTIPLES

Valeur \$2.59
SPECIAL **1.88**

VERNIS A ONGLES 2/.88
De marque caroline Valeur \$0.69 SPECIAL

CREME TOUT USAGE 2/1.88
pour peau sèche à l'huile d'olive ou lanoline. Jarre de 16 oz. SPECIAL

CHAINE et CROIX DECORATIVE DOREE 1.88
Croix: 2 1/2" Chaîne: 24" Valeur \$2.50 SPECIAL

BAGUES AJUSTABLES 1.88
Un assortiment de Choix de 36 modèles SPECIAL

PAQUET DE 500 FEUILLES MOBILES POUR CAHIERS A ANNEAUX

Grandeur: 8 1/2 X 11"
SPECIAL **2.88**

EMBALLAGE DE DEUX TUBES DE PATE DENTIFRICE COLGATE 25 gr.

Valeur \$1.18
SPECIAL **2/.88**

REDUCTIONS DE FIN DE SAISON

Visitez nos rayons de lingerie pour hommes, femmes et enfants. Un grand assortiment de vêtements vous attend. **REDUCTION 25 - 50 - 75%**

A notre pâtisserie **GATEAUX FEUILLETES** .88
Chocolat - érable - vanille Valeur \$0.99 SPECIAL

Woolworth

667, rue St-Joseph — mail St-Roch seulement



Un document sur la collaboration oecuménique

Le secrétariat pour l'Unité des chrétiens vient de faire parvenir à tous les évêques un document sur la collaboration oecuménique au plan régional, national et local.

Le texte confirme que l'engagement oecuménique et le travail pour la restauration de l'unité entre les chrétiens est fondamentalement inspiré par la considération de la nature de l'Eglise telle qu'elle est exprimée par les décrets du concile Vatican II, avec chaque évêque comme principe d'unité dans son Eglise, en communion avec le pape, évêque de Rome, successeur de Pierre, principe et fondement de l'unité de l'Eglise entière.

Rencontre à Québec

Les membres de l'exécutif de la Conférence catholique canadienne rencontreront, à la fin d'août, à Québec, quatre évêques de la Conférence catholique des Etats-Unis pour discuter des problèmes intéressant les deux conférences.

Les évêques américains seront alors les hôtes de Mgr Jean-Marie Fortier, président de la Conférence canadienne. Le 31 août, il y aura à cette occasion, une célébration à la Basilique de Québec à laquelle prendront part plusieurs cardinaux et évêques des deux pays.

Fin d'une grève de sept mois chez People's, à La Pocatière

Par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

LA POCATIERE — La nouvelle convention de travail pour les 28 employés du magasin People's, à La Pocatière, ayant été signée en fin de semaine, cela met fin à la grève qui durait depuis le 16 décembre dernier.

Toutefois, a signalé hier, le président du syndicat, M. Denis Beaulieu, la réouverture du magasin ne se fera pas avant trois semaines, afin de permettre qu'un long ménage et des travaux soient effectués à l'intérieur de l'établissement, par suite de fuites d'eau du toit, qui ont fait passablement de dommages, au cours de l'hiver dernier.

On rappelle que c'est le 1er juillet que la grande majorité des 28 employés du magasin People's à La Pocatière, avait accepté les nouvelles offres patronales, et que la signature de la nouvelle convention de travail qui devait avoir lieu, le 9 juillet, n'a pas eu lieu, parce que la compagnie éliminait des employés et qu'elle n'accordait aucune sécurité d'emploi pour les occasionnels.

Aussi, la compagnie ne voulait pas inclure dans la convention des clauses de sanctions et de mesures disciplinaires.

Aujourd'hui, comme l'a mentionné M. Beaulieu, "tout est rentré dans l'ordre, et dès que les travaux seront terminés à l'intérieur du magasin, les employés retourneront au travail".

Même si les gains étaient plutôt minimes, après 28 semaines de grève, c'est à 66-2-3 pour 100 que les employés du magasin People's, à La Pocatière, s'étaient prononcés pour le retour au travail.

Ce nouveau contrat de travail est d'une durée de deux ans, à compter de la signature de l'entente. A l'avenir, il y aura deux groupes de salariés, dont celui des responsables de l'entrepôt et des étiqueteuses pour lesquels les taux horaires passeront de \$3 à \$3,45, et le groupe général où les taux horaires s'échelonnent de \$2,90 à \$3,35.

Quant à la durée de la semaine de travail qui, auparavant, était de 37 heures et demie, elle sera désormais de 35 heures. Les heures supplémentaires seront rémunérées à taux et demi et seront volontaires.

la religion

Consultation Nomination

L'Assemblée des évêques du Québec vient de former un comité de consultation pour la programmation religieuse à Radio-Québec. Il se compose du Père Richard Avery, o.m.i. (Montréal), de MM. les abbés Roland Leclerc (Trois-Rivières), Jacques Paquette (Office national des communications sociales) et Raymond Brilland (secrétaire général de l'AEQ).

Le R.P. Elphège Pollender, a.a., supérieur du Montmartre canadien, a été nommé membre du conseil d'administration du Collège de l'Assomption de Worcester (Massachusetts).

Le P. Pollender, né à Holyoke, Mass., est un ancien diplômé de ce collège, en 1953. Il y a enseigné d'ailleurs la philosophie et la religion, en 1972-1973.

Les deux autres membres du conseil d'administration sont le docteur Paul-J. Archambault, professeur de français à l'Université de Syracuse (New York), et M. Norman-R. Marois, président et trésorier de Marois & Frères, de Worcester.

Ralliement

Le grand ralliement national de la Sainte Face se tiendra dimanche, au Montmartre Canadien, à Sillery. Les responsables de ce ralliement sont le R.P. André Godbout, a.a., M. Marcel Trudel, de Québec, et Soeur Rollande Girard, des Soeurs du Saint-Rosaire, de Rimouski.

Le mouvement existe depuis trois ans. On profitera de la circonstance pour tenir une réunion charismatique, au cours de la journée.

L'inscription se fera au Petit Sanctuaire, à partir de 11 heures. Le programme de la journée comprend la célébration du saint sacrifice de la messe, à 13 heures, suivie de la procession, de la bénédiction du Saint Sacrement et de la vénération de la Sainte-Face.

Au cours de la célébration, Mme Paulette de Courval, de Montréal, exécutera plusieurs des chants qu'elle a composés elle-même.

Election

WINNIPEG — L'archevêque ukrainien grec-orthodoxe du Canada Andrew, d'Edmonton, a été élu chef des 90.000 Ukrainiens du Canada qui adhèrent à l'Eglise grecque-orthodoxe. Il succède à l'archevêque Michael, de Toronto.

Mgr Andrew a été intronisé au cours d'une cérémonie spéciale en la cathédrale Holy Trinity. La réunion des 330 délégués qui ont choisi Mgr Andrew primat s'est tenue à l'Université du Manitoba où le Très Révérend Dmytro Luchak, de Winnipeg, a été élu président des 18 membres du consistoire. Parmi ces 18 membres, on remarquait neuf laïcs.

Cette assemblée qui a choisi le nouveau primat s'appelle le consistoire ou assemblée générale dont le rôle est de diriger les destinées de la congrégation.

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi reçoit davantage

L'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi a vu ses revenus augmentés de 56%, en quatre ans, atteignant \$47.000.000 en 1974.

Ce montant provient de la cueillette d'aumônes dans les églises du monde entier à l'occasion du dimanche de la Propagation de la Foi, en octobre.

Les Etats-Unis y apportent \$21.219.000, le Canada fournit \$894.650 et le Bangla Desh y est allé de \$2.900.

Le Conseil des Oeuvres a versé \$21.000.000, soit la contribution totale des Etats-Unis en "subsides ordinaires" à 707 diocèses de mission pour financer la vie quotidienne et assurer le

soutien des agents pastoraux. Des "subsides extraordinaires" pour un montant de \$19.000.000 ont été également versés. Ils répondent à 750 demandes venues des conférences épiscopales, de diocèses, de missions, de communautés religieuses, etc.

Dans ces demandes on trouve à peu près de tout: construction de chapelles, de

dessertes, achat de moyens de transport, mise en place ou financement de services pastoraux, etc. En outre, les novices de communautés autochtones ont reçu \$1.700.000. Le soutien et la formation de catéchistes a requis un montant global de \$6.700.000. Les diocèses du Grand Nord canadien ont reçu, cette année, une somme de \$225.000.

Parmi les 54 ordonnés, des médecins, des architectes, des mathématiciens...

BARCELONE — Cinquante-quatre professionnels, spécialistes dans plusieurs disciplines et provenant des cinq continents, ont été ordonnés prêtres en l'église Notre-Dame-de-Montealegre, à Barcelone. Ce sont des associés de l'association catholique nationale Opus Dei.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise qu'un prêtre de son vivant, Mgr Escrivá de Balaguer, fondateur d'Opus Dei, conduit au sacerdoce près d'un millier de professionnels, soulignant le cardinal Casariego, lors de cette ordination de juin dernier.

Les nouveaux prêtres sont originaires de 19 pays; ils détiennent pour la plupart un doctorat en théologie. Cette cérémonie a eu lieu 17 jours après le décès, à Rome, de Mgr Escrivá de Balaguer.

Parmi les nouveaux prêtres, on compte Peter Rutz, mathématicien et philosophe suisse, âgé de 34 ans; Ramon Doderó, architecte mexicain de 42 ans; Maurizio Marucci,

chirurgien italien de 40 ans; Werner Litzka, ingénieur autrichien de 34 ans; Max Polax, ingénieur en aéronautique américain, âgé de 30 ans;

Perfide Jessie

LONDRES (AFP) — L'amour devrait être fatal au célèbre et insaisissable monstre du Loch Ness lorsqu'au moment de la saison des amours, prévue début août, il sera attiré à la surface pour s'accoupler avec sa femelle Nessie.

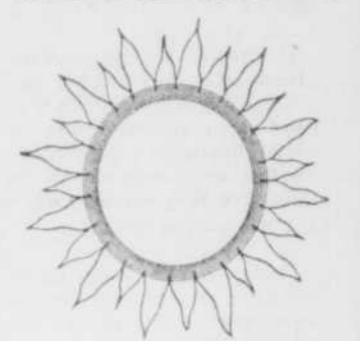
La "fiancée" du monstre est née de l'imagination de M. Mick Clarke, chef de la brigade des pompiers de Hemel Hempstead, à 25 milles environ au nord-ouest de Londres. La brigade a réalisé une structure géante en bois, papier mâché et mousse, avec l'argent collecté par la

société de secours mutuel des pompiers.

Nessie sera mise à flot le dimanche 10 août et ne restera pas alors de bois: la femelle du monstre fera en effet entendre son cri d'amour, terriblement romantique: un meuglement de taureau délaissé enregistré au magnétophone.

Le pompier de service qui, de l'intérieur de ce monstre de carnaval, s'occupera de la sonorisation, pourra éviter une mort horrible en s'échappant par une issue de secours au cas où la mâle, enfin découverte, surgirait des flots afin de répondre à l'appel de la nature.

Danilo Eterovio, économiste bolivien d'origine croate; Florentino Rodriguez, psychiatre paraguayen, âgé de 46 ans.



Une journée sans LE SOLEIL c'est comme un jour sans soleil...

ENCORE 2 JOURS

VIC TANNY

OFFRE SPECIALE/ETE

\$5

MINI-ADHESION D'INTRODUCTION POUR UN MOIS COMPLET

OFFRE D'UNE PERIODE LIMITEE SEULEMENT 100 ADHESIONS PAR STUDIO

Maintenant pour seulement \$5 vous pouvez découvrir le monde merveilleux de Vic Tanny, avec la "mini-adhésion" d'un mois complet. Jouissez de tout l'équipement et service tout comme un membre régulier. Il est encore temps de vous mettre en forme pour l'été. Les moniteurs de Vic Tanny mettront au point un programme conçu spécialement dans le but de vous mettre en forme, en vous aidant à perdre ces excès de pouces et de poids là où vous ne les voulez pas. Donnez-vous comme but d'enlever de 2 à 5 pouces de votre taille, hanches, jambes et cuisses, et de perdre de 5 à 12 livres de la plaisante et amusante façon Vic Tanny, dans un programme utilisant les conseils en nutrition et les appareils d'affermissement et d'exercices exclusifs à Vic Tanny. Ensuite, les relaxants massages chauds dans les bains-giratoires, saunas, bains à vapeurs, une baignade rafraîchissante dans une piscine tropicale, et un solarium Californien vous aideront à découvrir une nouvelle vitalité ainsi que cette apparence "Remarquez-moi".

JOUISSEZ DES STUDIOS DE SANTE LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX AU CANADA

VIC TANNY
CLUBS SANTE/MISE EN FORME

LIMOILOU
2965, 1re Avenue
626-6216

STE-FOY
Plaza Laval, 2150 ch. Ste-Foy
659-1775

STUDIOS AFFILIES A TRAVERS LE CANADA ET LES E.-U.

SPECIAUX SEMAINE DU 30 JUILLET AU 2 AOUT 1975

210 AV. ST-SACREMENT

le marché à gogo

UNE DIVISION DE JATO INC.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

JAMBON MIDGET Marque Legrade Maigre 3 à 4 lb Lb 1.49	BLE D'INDE Jeune et sucré Du Québec Canada no 1 Douz. .49	CROUSTILLES "Hostess" Sac 250 gr. .65
PATES ALIMENTAIRES "Splendor" Spaghetti ou macaroni coupé Cello 2 lb .55	JUS TOMATE "DEL MONTE" Boîte 19 onces .23	DETERGENT "Fab" Poudre Boîte 5 lb 1.59
SAUCISSE FUMEE Fraiche de Laffleur Lb .69	GRATIS: 1 bouteille de Rain Barrel 43 onces avec l'achat d'une bouteille de Rain Barrel 48 onces. Les 2 pour 1.65	GRATIS: 1 sac de patates frites congelées Valley Farm avec l'achat d'un shortcake McGains 2 lb aux fraises ou aux framboises. Les 2 pour 1.59
GRATIS: 1 boîte de jus de raisin Welch congelé 6 onces avec l'achat de 2 boîtes de jus de raisin "Welch" congelé 12 onces. Les 3 pour 1.38	GRATIS: 1 boîte de gelée Shirriff 3 onces au choix avec l'achat d'une boîte de 8 gâteaux Stuart. Les 2 pour .79	GRATIS: 1 boîte de sauce à pizza Gattuso régulière avec l'achat d'un paquet de 3 croûtes à pizza Vaillancourt. Les 2 pour .99
GRATIS: 1 bouteille de Chanteclerc 32 onces avec l'achat d'un gallon de Chanteclerc 128 oz. Les 2 pour .76	GRATIS: 1 jarre de moutarde Schwartz 6 onces avec l'achat d'une douzaine de pains à hot-dogs ou hamburger Dupéré. Les 2 pour .61	

A LA CAISSE OU A L'UNITE C'EST TOUJOURS MEILLEUR MARCHE
NOUS VENDONS DES BILLETS DE LOTERIE OLYMPIQUE.

La Chambre de Beauport, en faveur de la fusion des sept municipalités

par Yves BERNIER

La Chambre de commerce de Beauport s'est prononcée officiellement, hier soir, pour la fusion des sept municipalités de la côte de Beauport (Beauport, Villeneuve, Courville, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Saint-Michel-Archange, Montmorency, Giffard) en une seule grande ville régionale.

Chambre, comme les municipalités de la région, considère comme capitale l'adhésion de la municipalité de Saint-Michel-Archange au projet de fusion.

"Pour toutes les raisons que nous avons invoquées, il est important que Saint-

Michel-Archange fasse partie de la nouvelle ville", a précisé M. Simard.

Rappelons que la ville de Québec a entrepris des procédures en vue de l'annexion de cette municipalité à son territoire.

Selon les maires interrogés

hier soir, c'est au ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, de trancher la question, à savoir s'il favorise le regroupement, comme sa politique le démontre actuellement, ou s'il préfère plutôt respecter des règlements municipaux comme celui de la ville de Québec, règlement qui lui per-

met des annexions volontaires.

Modifications

Enfin, au cours de la conférence de presse d'hier, la Chambre de commerce a souhaité que les municipalités appelées à signer la requête en fusion y apportent des modifications aux fins de

donner effet aux propositions suivantes:

1— le maire de chacune des sept municipalités devrait faire partie de droit du conseil provisoire de la nouvelle ville. Il ne faut pas oublier en effet que le maire dans chacune de nos municipalités assume un leadership

certain et voulu par l'ensemble de la population;

2— le conseil provisoire devrait se composer d'au plus 13 personnes et le comité d'administration d'au plus cinq personnes;

3— le surplus accumulé de chacune des anciennes municipalités devrait être remis

directement aux contribuables des anciennes municipalités (on a suggéré sous forme de chèque ou crédit de taxe) sans qu'il soit possible au conseil provisoire d'exercer une discrétion à ce sujet;

4— la fonction d'assistant-gérant devrait être remplacée par celle d'adjoint du gérant.

Au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de ville de Beauport, M. François-X. Simard, président de la Chambre, a déclaré devant les maires réunis que son organisme se prononçait pour la fusion "en raison de l'impact social, économique et industriel que provoquera la création et l'implantation d'une grande ville à l'est de Québec".

Souignons que la Chambre de commerce rend publique sa décision seulement deux jours avant la date limite de présentation de la requête commune de fusion auprès des autorités gouvernementales.

M. Simard a expliqué que le comité de la Chambre qui étudiait cette question a d'abord pris connaissance à fond du rapport de la société Fortier et Hawey avant de faire une recommandation à l'ensemble des membres.

"Nous avons basé notre décision sur des arguments extrinsèques au rapport", a souligné le président.

"Si nous nous étions arrêtés seulement aux données du rapport, telle l'augmentation de \$0.17 du \$100 d'évaluation pour les contribuables de Beauport, advenant la fusion, nous aurions peut-être pris une décision négative."

En fait, selon la déclaration de M. Simard, c'est devant la "multiplicité des entités municipales... obstacle fondamental à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques cohérentes de développement industriel, économique, culturel, social et écologique et la réalité géographique de la côte de Beauport", que la Chambre de commerce recommande la fusion.

"Nous considérons, a ajouté M. Simard, que nous sommes en mesure d'assumer le coût de la fusion pour l'avenir de la Côte".

Saint-Michel-Archange

Dans cette optique, la

Solution en vue au quai de Pointe-au-Pic

POINTE-AU-PIC — La fermeture du quai de Pointe-au-Pic ne serait pas aussi définitive que certains fonctionnaires du ministère fédéral des Transports l'ont affirmé.

Le député de Charlevoix aux Communes, M. Charles Lapointe, négocie actuellement avec le ministre des Transports, la municipalité de Pointe-au-Pic et la compagnie Murray Bay Marine Terminal une solution qui pourrait être à la satisfaction de tous. Il s'agirait de clore la partie commerciale du quai qui comprend l'entrepôt, alors que la vieille section pourrait demeurer ouverte lorsqu'il n'y a pas de bateau ou de marchandises à cet endroit.

M. Lapointe essaie actuellement de négocier une telle entente en tenant surtout compte des difficultés de stationnement à proximité du quai pour ceux qui désirent y pêcher l'éperlan.

Concernant la propreté à cet endroit, le député fédéral de Charlevoix a fait remarquer que c'est à la suite de rencontres avec des représentants du ministère des Transports et de la municipalité de Pointe-au-Pic qu'il fut décidé de prendre les mesures qui s'imposaient pour maintenir le quai de Pointe-au-Pic dans un état de propreté acceptable.

La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde

Vérifiez ces épargnes d'été!

EPAULES DE PORC
Maple Leaf, fumées, cuites
DESOSSEES
\$1.79
Emp. Herm. lb.

"Délicieux grillé"
POULET EN BOITE
Frais - 15 morceaux
3 Quarts de cuisses
3 Quarts de poitrines - 3 Ailes
3 Cous - 3 Paquets d'abattis
69c
lb.

Boeuf Super Right du Canada Catégorie "A"
ROTI DE BIFTECK DE RONDE COUPE DU BOUT
"Délicieux grillé"
BIFTECK DE RONDE TRANCHE ENTIERE
Désossés
\$1.58
lb.

Achetez avec confiance—Toutes les viandes A&P sont inspectées par le Gouvernement Fédéral!

BIFTECKS DE POINTE DE SURLONGE
Desossés—Délicieux grillés lb. **\$1.88**

BIFTECK DE RONDE HACHEE
Frais—Délicieux grillés lb. **\$1.38**

SAUCISSES FUMÉES
Maple Leaf—Délicieuses grillées Emp. Herm. 1 lb. **79c**

VIANDES CUITES
Maple Leaf, tranches, 4 variétés Emp. Herm. 6 oz. **44c**

SALADE DE POMMES DE TERRE
Hygrade - ou salade de chou Cont. 24 oz. **79c**

SAUCISSES BOEUF ET PORC
Emp. au magasin lb. **79c**

Boeuf Super Right du Canada Catégorie "A"
ROTI DE GROUPE
ROTI DE POINTE DE SURLONGE
BIFTECK OU ROTI DE HAUT DE RONDE
DESOSSES
\$1.78
lb.

Viandes et Poissons congelés

MORCEAUX DE POULET lb. **88c**
Golden Skillet, congelés. Chauffer & Servir

POULET CUISSES OU POITRINES lb. **\$1.48**
Golden Skillet, congelés. Chauffer et Servir

POISSON ROYALE Pqt. 12 oz. **69c**
Omitéad, congelé

FILETS BOSTON BLUE lb. **59c**
Highliner, congelés

Au choix! PRUNES
Grosses, de Californie—8 variétés
39c
lb.

Cette semaine magasinez chez A&P... Profitez de ces aubaines!

PAPIER DE TOILETTE Paquet de 8 rouleaux **\$1.69**
White Swan

SACS A ORDURES Pqt. de 10 **75c** **CHAMPIGNONS** Boite 10 oz **49c**
Sami-Con plastique Entiers, Pantry Shell

THE A&P Pqt. de 80 **73c** **BONBONS SUMMER** Pqt. de 24 oz **99c**
Mélange spécial Dures—Tranches de citron ou Gula-mouves géants

FEVES AU LARD Boite 28 oz **67c** **ASSIETTES DE PAPIER** Pqt. de 80 Assiettes 9 po **\$1.29**
Avec porc, Libby's Fonde, profondes, blanches

ALPHA-GETTI 3 Boites 14 oz **\$1.00** **CRISTAUX TANG** Pqt. de 4 Invs. 3 1/2 oz **\$1.19**
Libby's—Dans sauce aux tomates Saveur d'orange

Coupez le coût de la nourriture—Achetez les marques A&P et épargnez

CAFE 8 O'CLOCK Sac 1 lb. Epargnez 10c **89c** (Sac de 3 lbs. Epargnez 30c) **\$2.59**
Un superbe mélange de riche café Brésilien—en grains—Moulu au moment de l'achat

POIS & CAROTTES Pqt. 2 lbs. **69c** **BREUVAGES YUKON CLUB** Boite 33 oz. **30c**
Marque A&P, congelés 7 Saveurs (Plus dépot sur bout.)

BRIQUETTES Sac 10 lbs. **\$1.39** **JUS DE TOMATES** Boite 48 oz **49c**
Charbon de bois Marque A&P de fantaisie

HUILE A SALADE Pot 32 oz **\$1.19** **CREME A CAFE** A&P Instantanée—pour café ou thé Pot 16 oz **\$1.19**
Ann Page

JUS DE POMMES Boite 48 oz **59c** **MACEDOINE** Pot 2 lbs. **79c**
Marque A&P, de concentré Marque A&P, congelée

BETTERAVES \$1.00
LIBBY'S 3 Boites 19 oz **1.00**
De choix, tranchées Prix Réduit

ESSUIE-TOUT VIVA Pqt. de 2 rouleaux **89c**
Scott—Corail, vert, blanc, jaune Prix Réduit!

ESSENCE allumage Boite 32 oz **65c**
Ess 88 Q

SAUCES B.B.Q. Boite 18 oz **69c**
Heinz—Régulières, à lail et à l'ailignon

RIGHTGUARD Atomiseur 11.7 oz **\$1.53**
Régulier ou poudre désodorisante (Paquet Boni—30" de plus gratuit)

Prix Réduit!

CATSUP AYLNER
Aux tomates
\$1.00
Boites 11 oz.

Prix Réduit!

BREUVAGES AUX FRUITS
Marque Marvel—5 saveurs
\$1.00
Boites 48 oz.

Prix Réduit!

CREME GLACEE
Marque Marvel, saveurs assorties
\$1.00
Cont. une chopine

LE CLIENT AVERTI
Concernant les Oignons

Les oignons sont probablement les seuls légumes capable de faire pleurer n'importe qui, n'importe quand, quel que soit leur humeur? Mais l'oignon a aussi quelques autres "traits distinctifs" que votre grand-mère ne vous a peut-être jamais révélés.

Pour citer un exemple, savez-vous qu'en se servant d'un oignon cru pour polir un objet en étain, on peut le faire reluire? ou qu'un linge imbibé dans du jus d'oignon bouilli fera reluire tous vos ornements de cuivre?

Cependant, que vous utilisiez ou non ces suggestions, il y a plusieurs faits à savoir concernant l'oignon: Le degré de piquant d'un oignon n'est pas strictement dû à sa variété; l'emplacement de la culture et la composition du sol font toute la différence.

L'entreposage à sec est désirable du fait que l'humidité encourage la formation de racines et l'avarie. N'entreposez pas les oignons près des pommes de terre. Les oignons absorberont l'humidité des pommes de terre.

Faits sur la nutrition: un oignon cru de 2 1/2 poches de diamètre compte 50 calories, et est aussi un bon supplément de nourriture pour votre hygiène dentaire. Une tasse d'oignons cuits vous donne le quart de vos besoins journaliers en vitamine C.

A&P Nous vous devons beaucoup plus que de la nourriture!

COCA-COLA
(Plus dépot sur bout)
2.99c
(Prémarque)

Ces produits de qualité sont de notre propre boulangerie.

PAINS A HOT DOG ou hamburger **3.100**
Jane Parker— (Achetez 3 pqt.—Epargnez 41c)

TARTE RHUBARBES POMMES Grande Tarte 8 po Chacune **89c**
Jane Parker—ou Citron meringue (Epargnez 10c)

GATEAU ESPAGNOL Gâteau 19 oz **79c**
Jane Parker (Epargnez 10c)

GATEAU CHIFFON Gâteau 13 oz **79c**
Jane Parker—Orange ou chocolat (Epargnez 10c)

Prix Réduit!

MOUTARDE HEINZ
Préparée
39c
Pot 16 oz

Prix Réduit!

LIMONADE BORDEN'S
59c
Carton 80 oz.

MAGASINS A&P SITUES A:

- * 6415 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal
- * 5405 Chemin Queen Mary, Montréal
- * 3421 Avenue Du Parc, Montréal
- * 43 Rue St. Anne, Ste Anne-De-Bellevue
- * 5144 Avenue Bannantyne, Verdun
- * 455 Boul. De Maisonneuve Est, Montréal
- * 60 Boul. Clairevue, St. Bruno
- * 1953 Rue St. Catherine Ouest, Montréal
- * 1555 Boul. Le Corbusier, Laval
- * 6 Avenue Cameron, Hudson
- * 1461 Avenue Victoria, St. Lambert
- * Boul. Des Laurentides, St. Antoine des Laurentides
- * 327 Boul. Labelle Les Galeries Mille Iles, Rosemere
- * 645 Boul. Taschereau, Greenfield Park

* STATIONNEMENT GRATUIT

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités, aux besoins normaux de chaque famille! Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'au samedi le 2 août, 1975.

Une pluie d'aubaines

CHEZ



Maguire

ST-SACREMENT

COMMODE
4 tiroirs, couleurs: bleu ou rouge. Sugg. \$104.00 **SPECIAL \$64⁰⁰**

BUREAU DOUBLE
6 tiroirs, couleurs: bleu ou rouge. Sugg. \$148.00 **SPECIAL \$89⁰⁰**

MOBILIER DE CHAMBRE
Style espagnol comprenant: bureau triple avec 2 miroirs, une commode et une tête de lit. 2 seulement. Sugg. \$599.00 **SPECIAL \$498⁰⁰**

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx, style colonial, en merisier solide, comprenant: bureau triple avec miroir, une spacieuse commode et une tête de lit. Sugg. \$679.00 **SPECIAL \$549⁰⁰**

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx, style méditerranéen de marque Kroehler, décorations et devant des tiroirs tout fini en bois, comprenant: bureau triple avec miroir, une commode et un lit. Sugg. \$799.00 **SPECIAL \$679⁰⁰**

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx, style espagnol, comprenant: bureau triple avec 2 miroirs, une commode avec portes et un lit. Modèle démonstrateur. 1 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$299⁰⁰**

MOBILIER DE SALON
2 mcx, style espagnol, sofa à 3 coussins réversibles, décoration de bois sur les bras, recouvert de velours rouge avec dessins méditerranéens sur le dossier. 1 seulement. Sugg. \$479.95 **SPECIAL \$339⁰⁰**

MOBILIER DE SALON
2 mcx, style espagnol, recouvert d'acétate à motifs, sofa à 3 coussins réversibles, avec fauteuil assorti au sofa. 3 seulement. Sugg. \$429.00 **SPECIAL \$279⁰⁰**

MOBILIER DE SALON
2 mcx, style colonial avec fauteuil berçant et pivotant, recouvert de jute unie avec coussins à motifs quadrillés, modèle démonstrateur. 1 seulement. Sugg. \$599.00 **SPECIAL \$459⁰⁰**

MOBILIER DE SALON
Style canadien, comprenant: sofa à 3 coussins réversibles, fauteuil avec tabouret, le tout en orme solide. 1 seulement. Sugg. \$799.00 **SPECIAL \$675⁰⁰**

MOBILIER DE SALON
2 mcx, style colonial, recouvert en velours avec motifs à larges fleurs, les coussins sont réversibles. 1 seulement. Sugg. \$990.00 **SPECIAL \$749⁰⁰**

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx, style colonial, imitation de pin foncé. 1 ensemble avec table ronde de 42" et 1 ensemble avec table rectangulaire. 2 seulement. Sugg. \$359.00 **SPECIAL \$199⁰⁰**

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx, style moderne, table de 36 x 48 x 60", dessus fini arborite imitation de chêne, 4 chaises avec roulettes, recouvertes de vinyle noir, les pattes sont fines chrome. 1 seulement. Sugg. \$489.00 **SPECIAL \$359⁰⁰**

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx, style espagnol, table avec trépiéd en bois, 4 chaises en bois avec coussins recouverts de matériel à motifs méditerranéens. 2 seulement. Sugg. \$511.00 **SPECIAL \$398⁰⁰**

UN LOT DE COMMODES
Discontinues, de couleurs jaune, bleu ou blanc. Sugg. \$99.00 **SPECIAL \$59⁰⁰**

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx, style moderne, table 36 x 48 x 60", dessus fini arborite imitation de chêne, 4 chaises recouvertes en vinyle brun et coussins pour un meilleur confort. 1 seulement. Sugg. \$229.95 **SPECIAL \$175⁰⁰**

UN LOT DE SOMMIERS-CAISSES
Largeur de 39", lignes discontinues et un peu défranchés. **A PARTIR DE \$15⁹⁵**

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE G.E.
3 niveaux d'eau, 2 vitesses, 3 choix de lavage et essorage. Couleur: jaune moisson. 1 seulement. Sugg. \$399.00 **SPECIAL \$348⁰⁰**

CUISINIÈRE G.S.W. 30"
Lumière pleine largeur, horloge automatique, porte vitrée et amovible, 4 éléments détachables. 1 seulement. Sugg. \$339.00 **SPECIAL \$288⁰⁰**

CUISINIÈRE G.E. 30"
Four à nettoyage automatique, horloge automatique, 4 éléments détachables, porte vitrée et amovible, dans le blanc seulement. Sugg. \$459.00 **SPECIAL \$379⁰⁰**

SECHEUSE G.S.W.
Cycle pour linge "Pressage Permanent", cycle automatique et régulier, dans le jaune moisson. 2 seulement. Sugg. \$259.00 **SPECIAL \$214⁰⁰**

TELECOULEUR MAGNAVOX
Ecran de 20", antenne télescopique, modèle démonstrateur. Service 1 an compris. 1 seulement. Sugg. \$459.00 **SPECIAL \$349⁰⁰**

TELECOULEUR MAGNAVOX
Ecran de 20 pouces, contrôle de la couleur automatique, antenne télescopique. 2 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$449⁰⁰**

TELECOULEUR ZENITH
Ecran de 20", bouton de la couleur automatique, antenne télescopique, tube écran Chromacolor. 2 seulement. Sugg. \$539.00 **SPECIAL \$449⁰⁰**

SYSTEME MODULAIRE G.E.
Châssis tout transistor, prise pour écouteur personnel, radio AM/FM, table tournante automatique et 2 haut-parleurs. 4 seulement. Sugg. \$259.00 **SPECIAL \$175⁰⁰**

SYSTEME MODULAIRE MAGNAVOX
Radio AM/FM et 2 haut-parleurs, prise pour écouteur personnel. 1 seulement. Sugg. \$199.00 **SPECIAL \$129⁰⁰**

PLACE FLEUR DE LYS

SECHEUSE McCLARY
Cycle "permanent press", cycle automatique, couleur: jaune moisson. 1 seulement. Sugg. \$259.00 **SPECIAL \$214⁰⁰**

SECHEUSE MAYTAG # DE606
Contrôle électronique, cycle "permanent press", couleur blanc. 1 seulement. Sugg. \$449.00 **SPECIAL \$369⁰⁰**

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE G.E.
5 cycles, 2 vitesses, niveau d'eau infini, couleur: jaune moisson. 1 seulement. Sugg. \$419.00 **SPECIAL \$359⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 30"
Horloge automatique, porte vitrée et amovible, 4 éléments détachables. 1 seulement. Sugg. \$319.00 **SPECIAL \$238⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 22" DE LARGEUR
4 éléments détachables, contrôle du four automatique. 1 seulement. **SPECIAL \$189⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE G.E. 30"
Horloge automatique, porte du four vitrée et amovible, dans le blanc. 1 seulement. Sugg. \$359.00 **SPECIAL \$318⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE G.E.
Four à nettoyage continu, horloge automatique, porte du four vitrée et amovible, dans le blanc. 1 seulement. Sugg. \$409.00 **SPECIAL \$269⁰⁰**

REFRIGERATEUR 12.9 PI. CU.
Dégivrage à bouton-poussoir, tablettes dans la porte, casier à beurre et fromage. 1 seulement. Sugg. \$339.00 **SPECIAL \$279⁰⁰**

REFRIGERATEUR McCLARY 13 PI. CU.
Complètement sans givre, automatique, couleur: jaune moisson. 1 seulement. Sugg. \$449.00 **SPECIAL \$359⁰⁰**

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX NON ENUMERES

SYSTEME MODULAIRE COMPLET
Ampli avec radio AM/FM et reproducteur à cartouches 8 pistes, table tournante automatique, 2 haut-parleurs et base comprise. 1 seulement. Sugg. \$299.95 **SPECIAL \$229⁰⁰**

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx, comprenant: un bureau triple avec miroir, une commode et une tête de lit. 1 seulement. Sugg. \$699.95 **SPECIAL \$589⁰⁰**

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx, style colonial, comprenant: une table et 4 chaises. fini en merisier solide. 1 seulement. Sugg. \$399.95 **SPECIAL \$349⁰⁰**

DIVAN-LIT SIMMONS
Matelas Slumber King recouvert de matériel 100% nylon avec motifs à grosses fleurs. 1 seulement. Sugg. \$419.95 **SPECIAL \$369⁰⁰**

MOBILIER DE SALON VILAS
Bras et dossier en érable solide, coussins réversibles, recouverts de jute bouclée, couleur or. 1 seulement. Sugg. \$690.00 **SPECIAL \$469⁰⁰**

CAUSEUSE 2 PLACES
Style canadien, le tout construit en orme solide, coussins réversibles, recouvert de matériel 100% nylon, ton de vert et bleu. 1 seulement. Sugg. \$409.00 **SPECIAL \$229⁰⁰**

MOBILIER DE SALON
2 mcx, Kroehler de style colonial, avec fauteuil berçant et pivotant, recouvert de tissu 100% nylon de couleur noir et à carreaux noirs. 1 seulement. Sugg. \$796.00 **SPECIAL \$599⁰⁰**

TELECOULEUR G.E.
Ecran de 20", châssis 100% transistor, antenne télescopique, modèle démonstrateur. 1 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$359⁰⁰**

TELECOULEUR MAGNAVOX
Ecran de 20", antenne télescopique, bouton de la couleur automatique. 2 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$449⁰⁰**

TELEVISEUR NOIR & BLANC
Portatif G.E., châssis 100% transistor, écran de 20", antenne télescopique. Sugg. \$199.00 **SPECIAL \$168⁰⁰**

TELEVISEUR NOIR & BLANC
Portatif Zenith, écran de 12", antenne télescopique, prise pour écouteur personnel. **SPECIAL \$119⁰⁰**

SILLERY

REFRIGERATEUR McCLARY 15 PI. CU.
Complètement sans givre et automatique, couleur: jaune moisson. 1 seulement. Sugg. \$539.00 **SPECIAL \$468⁰⁰**

LIVRAISON IMMEDIATE

CUISINIÈRE G.S.W. 30"
Horloge automatique, porte du four vitrée et amovible, lumière dans la tête pleine largeur. 1 seulement. Sugg. \$339.00 **SPECIAL \$288⁰⁰**

CUISINIÈRE G.S.W. 30"
Rôtisserie incorporée, porte du four vitrée et amovible, horloge automatique, dans le blanc. 1 seulement. Sugg. \$359.00 **SPECIAL \$299⁰⁰**

TELECOULEUR MAGNAVOX
Ecran de 20", modèle de table, antenne télescopique, bouton de la couleur automatique. 2 seulement. Sugg. \$679.00 **SPECIAL \$599⁰⁰**

TELEVISEUR NOIR & BLANC ZENITH
Ecran de 12", sintonisateur UHF et VHF, antenne télescopique, cabinet fini imitation en noyer veiné. **SPECIAL \$119⁰⁰**

CONGELATEUR-COFFRE 12 PI. CU.
Seulement 22 pouces de profondeur, pouvant se placer n'importe où, modèle de luxe. **SPECIAL \$269⁰⁰**

TELECOULEUR G.E.
Ecran de 20", châssis 100% transistor, antenne télescopique, modèle démonstrateur. 1 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$329⁰⁰**

TELECOULEUR MAGNAVOX
Ecran de 20", antenne télescopique, modèle démonstrateur. 1 an de service compris. 2 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$449⁰⁰**

CUISINIÈRE G.E. 30"
Horloge automatique, lumière pleine largeur, porte du four vitrée et amovible, couleur: blanc. 1 seulement. Sugg. \$369.00 **SPECIAL \$298⁰⁰**

CUISINIÈRE G.E. 30"
Four à nettoyage automatique, horloge automatique, porte du four vitrée et amovible, couleur: blanc. 1 seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$379⁰⁰**

CUISINIÈRE DANBY 22"
Contrôle du four, 4 éléments détachables, couleur: blanc. 1 seulement. **SPECIAL \$189⁰⁰**

TELECOULEUR ZENITH
Ecran de ...", châssis 100% transistor, bouton Chromatic qui ajuste la couleur automatique, cabinet sur pattes fini noyer. Sugg. \$829.95 **SPECIAL \$739⁰⁰**

TELECOULEUR ZENITH
Ecran de 20", châssis 100% transistor, antenne télescopique. Sugg. \$629.95 **SPECIAL \$539⁰⁰**

MOBILIER DE SALON VILAS
Matériel discontinu, recouvert de tissu réversible à motifs coloniaux, décoration en érable sur le dossier et les bras. 1 seulement. Sugg. \$842.00 **SPECIAL \$674⁰⁰**

MOBILIER DE SALON KROEHLER
Style contemporain, recouvert de matériel de velours à motifs, jute sur la base du mobilier. 1 seulement. Sugg. \$826.00 **SPECIAL \$695⁰⁰**

MOBILIER DE SALON KROEHLER
Style colonial, fauteuil berçant et pivotant, recouvert en velours rouge avec fleur or et brun. 1 seulement. Sugg. \$539.00 **SPECIAL \$625⁰⁰**

MOBILIER DE CUISINE
5 mcx, style colonial, fini en bois imitation de pin foncé, avec 4 chaises très solides. 1 seulement. Sugg. \$269.00 **SPECIAL \$199⁰⁰**

AUX 3 MAGASINS

CUISINIÈRE ELECTRIQUE G.E. 30"
Horloge automatique, porte vitrée et amovible, dans le blanc seulement, 4 éléments détachables. Sugg. \$369.95 **SPECIAL \$298⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE G.E. 30"
Four à nettoyage automatique, 4 éléments détachables, porte du four vitrée et amovible, dans le blanc seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$379⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE DANBY 22"
Contrôle du four, 4 éléments détachables, couleur: blanc. **SPECIAL \$189⁰⁰**

CUISINIÈRE ELECTRIQUE G.S.W. 30"
Horloge automatique, porte du four vitrée et amovible, lumière dans la tête. Sugg. \$339.00 **SPECIAL \$288⁰⁰**

REFRIGERATEUR 11 PI. CU.
Dégivrage à bouton-poussoir, tablettes dans la porte, 5 tablettes à l'intérieur, dans le blanc seulement. Sugg. \$339.00 **SPECIAL \$298⁰⁰**

REFRIGERATEUR G.E. 15 PI. CU.
Modèle Médillon, garde-viande 7 jours, conditionneur à beurre, roulettes facilitant les déplacements, dans le jaune moisson seulement. Sugg. \$649.00 **SPECIAL \$589⁰⁰**

REFRIGERATEUR G.E. 13 PI. CU.
Complètement sans givre, automatique, casier à beurre et fromage, intérieur en porcelaine, dans le jaune moisson seulement. Sugg. \$499.00 **SPECIAL \$438⁰⁰**

TELECOULEUR MAGNAVOX
Ecran 20", contrôle de la couleur automatique, antenne télescopique, modèle démonstrateur. **SPECIAL \$449⁰⁰**

TELECOULEUR ZENITH
Ecran de 20", tube-écran Chromacolor, bouton de la couleur automatique, châssis 100% transistor. Sugg. \$629.00 **SPECIAL \$539⁰⁰**

SYSTEME MODULAIRE G.E.
Châssis tout transistor, prise pour écouteur personnel, radio AM/FM, table-tournante automatique, avec 2 haut-parleurs. Sugg. \$259.00 **SPECIAL \$175⁰⁰**

STEREO MEUBLE
Style espagnol ou colonial seulement, 36" de largeur, radio AM/FM, tourne-disques automatique. Sugg. \$299.00 **SPECIAL \$249⁰⁰**

STEREO MEUBLE
Genre cabinet de la grandeur d'une table de nuit, se place facilement à côté du lit, de style méditerranéen ou colonial, reproducteur à cartouches 8 pistes. Sugg. \$359.00 **SPECIAL \$199⁰⁰**

ENREGISTREUR ET REPRODUCTEUR
8 pistes Magnavox. Prise pour écouteur, arrêt et rejet automatique de la cartouche, contrôle d'enregistrement automatique, cabinet en bois fini noyer. Sugg. \$189.95 **SPECIAL \$129⁰⁰**

FACILITES DE PAIEMENT AVEC HAMCO ET CHARGEX



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124



PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915



430, AVENUE ST-SACREMENT
(coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 AOÛT '75
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



PLUS DE
\$23,000

EN BONS D'ACHAT IGA A PLUS DE 925 GAGNANTS

Chaque semaine, jusqu'au 30 août, dans chacun des magasins IGA, UN gagnant se méritera un bon d'achat de \$25.00
Vous en serez peut-être.
Détails et règles du tirage chez votre marchand IGA.

RÔTI DE PALETTE

COUPE RÉGULIÈRE
TENDON DORSAL ENLEVÉ
BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"
RUBAN ROUGE

LB 65¢

TOUTES LES VIANDES VENDUES DANS NOS MAGASINS SONT INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT ET PORTENT LE SCEAU APPROUVE "CANADA"

vente de produits IGA!

PÊCHES EN DEMIES "IGA" DE CHOIX BTE 19 OZ **53¢**

POIS VERTS IGA GROSSEURS ASSORTIES DE CHOIX 4 BTES 10 OZ **1.00**

POIRES A DESSERT "IGA" BTE 19 OZ **49¢**

POIS ET CAROTTES "IGA" BTES 14 OZ **3 89¢**

JUS de POMMES FAIT DE CONCENTRE "IGA" BTE 48 OZ **45¢**

POMMES DE TERRE RONDES IGA BTES 19 OZ **3 89¢**

JUS D'ANANAS "IGA" BTE 48 OZ **51¢**

POINTES D'ASPERGES "IGA" BTE 12 OZ **75¢**

BREUVAGES "IGA" SAVEURS ASSORTIES BTE 48 OZ **39¢**

KETCHUP AUX TOMATES "IGA" BOUT. 15 OZ **49¢**

CAFÉ INSTANTANÉ "IGA" POT 6 OZ **99¢**

FÈVES AU LARD DANS SAUCE AUX TOMATES "IGA" BTE 19 OZ **45¢**

THÉ EN SACHETS ORANGE PEKOE "IGA" BTE 60'S **89¢**

PÂTES ALIMENTAIRES ASSORTIES "IGA" SAC 2 LB **63¢**

LAIT ÉVAPORÉ "IGA" 2 BTES 16 OZ **69¢**

PATATES CHIPS "IGA" SAC 11 OZ **69¢**

CONFITURES FRAISES OU FRAMBOISES "IGA" AVEC PECTINE POT 24 OZ **99¢**

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE "IGA" CONT. 128 OZ **69¢**

RÔTI DE CÔTES CROISÉES BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE LB 99¢	BIFTECK DE PALETTE MARINE DELICIEUX SUR B.B.Q. LB 79¢	BOEUF HACHÉ AUTREFOIS PALERON HACHÉ LB 79¢
SAUCISSES FUMÉES HYGRADE POT LB 85¢	BOEUF FUMÉ HER PAK 4 ENV. 2 OZ 1 29	
SALADE DE CHOUX HYGRADE CONT. 54 OZ 79¢	PEPPERONI TRANCHE HER PAK POT 6 OZ 65¢	
SAUCISSON DE BOLOGNE HYGRADE 97, REG. OU CIRE AU MORCEAU 59¢	FILET DE PERCHE CONGÈLE BOOTH LB 83¢	

FRUITS ET LÉGUMES REÇUS FRAIS!

BLÉ D'INDE EN ÉPIS CANADA NO 1 JAUNE DORÉ CULTURE LOCALE DOUZ. **49¢**

CHOUX VERTS FERMES ET CROUSTILLANTS CULTURE LOCALE CANADA NO 1 **LB 12¢**

CONCOMBRES LONGS ET VERTS CANADA NO 1 CULTURE LOCALE CH. 9¢	NECTARINES TRES JUTEUSES ET SUCREES CALIFORNIE CANADA NO 1 LB 45¢	PRUNES ROUGES TRES JUTEUSES SANTA-ROSA CALIFORNIE CANADA NO 1 LB 39¢
--	--	---

Avec les aubaines de la semaine vous gagnez toujours chez IGA.

SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE DISPONIBLE A COUT MINIME

SERVICE PERSONNEL ET COURTOIS



Directrice, service aux consommateurs

LAVEZ LES FRAISES AVANT L'ÉQUEUTAGE!

IL EST PRÉFÉRABLE DE LAVÉER LES FRAISES AVANT L'ÉQUEUTAGE CAR AUTREMENT ELLES DEVIENDRONT MOLLES. LORSQUE LES FRAISES SONT ÉQUEUTÉES AVANT D'ÊTRE LAVÉES, LA PETITE CAVITÉ SE REMPLIT D'EAU. PAR LA SUITE, LE FRUIT ENFLE ET A UN GOUT AQUÉUX.
SI LES FRAISES DOIVENT ÊTRE GARDÉES AU RÉFRIGÉRATEUR UNE JOURNÉE OU DEUX, NE LES LAVÉZ QU'AU DERNIER MOMENT. IL EST PRÉFÉRABLE DE LES DISPOSER DANS UN CONTENANT PLAT PLUTÔT QUE DE LES LAISSER DANS LEUR BOÎTE CARRÉE QUI LES EMPÊCHE DE RESPIRER ET PEUT LES ABÎMER. LA FRAISE EST UN FRUIT TRÈS DELICAT.

Mme GREEN SÉRA HEUREUSE DE DISCUTER AVEC LES GROUPES DE CONSOMMATRICES. ÉCRIVEZ: HUDON ET DEAUDELIN L.TÉE, 11281, BOUL. ALBERT-HUDON, MONTREAL-NORD, H1G 3J5.



Festival de l'éperlan

La pêche au petit poisson étant toujours populaire au quai de Saint-Siméon, on y a créé le festival de l'éperlan qui a connu, cette année, un véritable succès. Y a-t-il un moyen plus efficace d'inviter à la gourmandise que l'odeur du poisson frais que l'on frit à la poêle? A Saint-Siméon, les nombreux touristes qui se rendent au quai de la traversée vers Rivière-du-Loup doivent généralement attendre assez longtemps et au cours du festival, leur attention était vite attirée par l'arôme du petit poisson frit montant de la plage où l'on avait érigé une estrade et où l'on a servi à des centaines de "gourmets gourmands" des assiettes d'éperlan que l'on venait de pêcher au quai. D'autres activités eurent lieu durant ce festival qui vient de se terminer et qui devrait revenir l'an prochain pour le plus grand plaisir de tous. Sur les vignettes nous voyons un groupe de visiteurs attendant impatiemment de se régaler pendant que le petit poisson cuit doucement sous la "direction habile" d'une cuisinière d'expérience.

Val-Bélair a peur de payer seul le coût de la fusion

par Monique MARCOUX

Les citoyens de Val-Bélair devront-ils payer seuls le coût de la fusion des municipalités de Bélair et de Val-Saint-Michel? C'est en tout cas le cri d'alarme qu'a lancé, hier, le comité des citoyens de cette municipalité, par la bouche de son président, M. Denis Vidal.

"Nous souhaitons, par notre intervention, amener les citoyens des autres municipalités qui envisagent une fusion prochaine, comme celles de la côte de Beauce, à déclarer M. Vidal au cours d'une conférence de presse. Nous voulons les mettre en garde contre les belles promesses, qui ne viennent pas à bout de se concrétiser."

Bélair et Val-Saint-Michel ont été les premières municipalités de la région de Québec à fusionner volontairement, en janvier 1974.

Les protestations du comité des citoyens ont surgi à la suite de la présentation par le conseil municipal, le 21 juillet, de trois règlements d'emprunts totalisant \$900.000, dont l'un de \$323.000 sur une période de dix ans, pour Bélair, l'autre de \$52.000 sur une période de cinq ans pour Val-Saint-Michel et le troisième de \$525.000 pour la ville de Val-Bélair pour une période de dix ans.

Le comité des citoyens de Val-Bélair appuie entièrement ces deux premiers em-

prunts, qui avaient été présentés à la population avant la fusion. Mais ce à quoi s'oppose carrément le comité, c'est l'adoption d'un nouvel emprunt de \$525.000.

Ne voulant accuser ses édiles de mauvaise administration, le comité des citoyens se permet quand même de mettre en doute le bien-fondé d'un tel emprunt, un an seulement après la fusion.

Les chiffres fournis publiquement par le trésorier de la ville, M. Denis Noël, ne semblent pas satisfaire les membres du comité, qui restent perplexes devant certaines dépenses, aussi imprécises que "l'inflation", "bouts de route", "consolidation des finances municipales", etc.

"Nous voulons plus de précisions et nous sommes le maire Bélanger de faire pression auprès du ministère des Affaires municipales, afin que les subventions qui avaient été promises soient versées, et que les citoyens n'aient pas à payer la note par l'imposition de nouvelles taxes." M. Vidal ajoute: "M. Bélanger nous a déclaré à plusieurs reprises que des subventions étaient attendues, mais elles ne semblent pas vouloir venir. Nous voulons faire confiance à nos élus, mais que ceux-ci ne fassent pas payer à la population une fusion peut-être prématurée."

Les prévisions budgétaires pour l'année 1974, première année d'existence de la nouvelle municipalité de Val-

Bélair, étaient de \$817.650.17 au chapitre des revenus et de \$816.749.56 au chapitre des dépenses.

A la fin de cette première année financière, le 31 décembre, le bilan était de \$1.226.527.86 pour les revenus et de \$1.713.538.62 pour les dépenses, accusant un déficit de \$487.010.76.

Au moment de la fusion, les subventions prévues étaient les suivantes: \$416.000 pour Bélair, répartis sur quatre ans, dont la première tranche de \$104.000 a été versée en 1974, et \$48.000 par année pour une période de quatre ans pour la municipalité de Val-Saint-Michel, somme versée l'an dernier, mais que l'on n'a pas encore perçue cette année.

Enfin, le président du comité des citoyens de Val-Bélair conclut en disant: "On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. Nous avons toutes sortes d'appréhensions, dont la mise en tutelle de la ville, en dernier ressort, si les contribuables rejettent l'emprunt et si le ministère des Affaires municipales refuse les subventions."

La population de Val-Bélair sera invitée à se prononcer sur ces règlements d'emprunts lors d'une assemblée qui aura lieu demain. Le comité des citoyens invite les gens à se prévaloir de leurs droits en faisant connaître leur opinion sur le sujet. Il suffit de 21 signatures pour que le projet soit rejeté.

Grève évitée de justesse aux usines de béton de Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La grève a été évitée de justesse à quatre usines de béton liquide de la région de Québec-Sud. Les quelque 250 employés ont décidé par un vote secret, dans une proportion de 76 pour 100, d'accepter les dernières offres de leur employeur.

L'entente intervenue, lundi soir, entre les négociateurs du syndicat des employés d'usines de béton liquide de Thetford Mines, Lac-Mégantic et Saint-Georges

(CSD) et les représentants de la compagnie L. Gosselin et Fils, dont le siège social est à Thetford Mines, assure des augmentations importantes aux syndiqués et une amélioration sensible des conditions de travail.

Le vote sur l'entente de principe intervenue entre les négociateurs patronaux et syndicaux s'est poursuivi tard en soirée. Les deux parties doivent se rencontrer à nouveau pour mettre au point l'entente, a déclaré, hier, le permanent de la CSD, M. Jacques Létourneau, de Ville Saint-Georges.

Sur le plan salarial, l'entente prévoit des augmentations de \$2.00 l'heure réparties sur un contrat de deux ans, ce qui portera la moyenne des salaires, au terme de la convention, à \$5.61 l'heure.

Pour la première année de la convention collective, qui était échue depuis octobre 1974, l'augmentation a un effet rétroactif de \$0.45 l'heure à partir du 1er mars dernier, et de \$0.55 l'heure à compter d'aujourd'hui.

Selon l'entente, l'augmentation sera de \$0.45 l'heure,

le premier mars 1976, et de \$0.55 l'heure, au 1er août de la même année.

Au niveau des heures de travail, les employés désiraient une semaine de 40 heures, mais l'on a maintenu la semaine de 45 heures. Toutefois, après six heures supplémentaires, l'employé sera payé à temps double.

La convention collective prévoit également une prime de \$0.20 l'heure pour le travail de nuit et garantit neuf congés fériés en plus de vacances améliorées.

Se disant très satisfait de cette entente de dernière heure, le permanent de la CSD, M. Jacques Létourneau, estime que la solidarité dont ont fait montre les syndiqués des usines de béton liquide de Carrières de Beauce, Mégantic Ready-Mix, L. Gosselin et Fils, puis Thetford Ready-Mix, a permis de "défoncer" les barèmes qu'avaient établis les quatre entreprises différentes, dont le propriétaire est unique, soit la compagnie L. Gosselin et Fils, de Thetford Mines.

Superbe Rat musqué
Modèles uniques, garnis de fourrures de luxe. Prix très réduits à compter de

\$495

INVESTISSEZ SANS TARDER

VENTE D'ETE...

en

FOURRURES

Vous fait épargner des centaines et des centaines de dollars!

SUPERBE COLLECTION FOURRURES

MODELES LUXUEUX

Des modèles qui sauront plaire à toute femme élégante.

au bas prix de

\$495

Chat sauvage
Côtés de chat sauvage d'excellente qualité. Offerts à des prix très réduits à compter de

\$495

Pollack
Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon Lévis

3 JOURS SEULEMENT

Donnez-vous une nouvelle tête, adoptez 'Petite Caroline'...

Passez le reste de l'été en beauté... portez ce modèle court populaire se coiffant d'un coup de brosse ou du bout des doigts. Facile d'entretien, elle est disponible dans un vaste choix de teintées.

Valeur rég. \$24.98 **18⁹⁹**

PAS DE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE

Mail St-Roch, CHAPEAUX & PERRUQUES, Rayon 340, deuxième, Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.

CET ETE ACHETEZ VOTRE FOURRURE CHEZ PREMONT... CAR...

1 Nos prix demeureront extrêmement réduits jusqu'à la fin d'août. Après cette date, ils reprendront leur courbe ascendante!

2 Un modique dépôt vous permettra de réserver un élégant modèle couturier... une fourrure de qualité...

Castor naturel
Longs poils, d'allure sportive. à compter de

\$395

EPARGNEZ 20% ... 30% ET MEME PLUS

Voici une liste partielle de réduction Réduit à

Manteaux lapins	\$189
3/4 en opossum australien	\$295
Mouton rasé garni de chat	\$395
Manteau Viscacha	\$495
Manteau loup garni suède	\$595
Rat musqué teint (cerise)	\$595
Chat sauvage allongé	\$695
Rat musqué teint "brun mist" garni de renard tacheté	\$795
Ravissant castor rasé canadien	\$895
Manteau vison pleine longueur et cuir	\$995
Manteau vison canadien allongé	\$1,295
Manteau phoque alaska	\$1,295
Manteau lynx canadien	\$1,695
Vison perle ou ranch "dessins soignés"	\$1,995
Vison Couturier premier choix	\$2,995

Renard norvégien
I seulement d'une superbe collection de différents modèles.

\$995

Les FOURRURES Premont

125 EST, ST-JOSEPH, TEL.: 524-3541
Différents modes de paiements... mise-de-côté acceptée. Carte Master Charge et Chargex acceptées.

Mode au logis **Pollack**

MAIL ST-ROCH, STE-FOY, GALERIES CHAGNON, LEVIS

de REDUCTION

sur le prix de vente de tous nos articles de jardin. Terminez l'été en beauté!...

20%



A

Procurez-vous des meubles de première qualité à prix 'fin de saison'

A. Epargnez \$70 à l'achat d'un ensemble 7 pièces comprenant table ronde de 42", nappe avec glissière, parasol de 7 1/2 et 4 chaises.

Rég. \$349.95 **279⁹⁹**

B. Balançoire de luxe réduite de \$50. Armature en acier de gros calibre et tissu imprimé attrayant. Toit inclus.

Rég. \$259.95 **209⁹⁹**

C. Chaise longue - réduction de \$20. Chaise à positions multiples idéale pour la détente au soleil. Matelas épais en tissu imprimé.

Rég. \$109.95 **89⁹⁹**

D. La Berceuse pliante assortie. Armature en acier tubulaire. Facile de rangement.

Rég. 39.95 **31⁹⁹**



B



C



D

Aucune commande spéciale acceptée. Marchandises en magasin seulement.

VOTRE CHOIX

69⁹⁹

VENTE DE MATELAS ou SOMMIERS-CAISSES

- LA PLUS GRANDE VENTE DE MATELAS CHEZ POLLACK
- MARQUES REPUTEES: SIMMONS
- LARGEURS 39" OU 54"
- FERMES, FEUTRES BLANC RECOUVERT DE DAMAS PIQUE

- RESSORTS DE HAUTE QUALITE
- DISPONIBLE A MAIL ST-ROCH
- DITES SIMPLEMENT PORTEZ A MON COMPTE!
- TANT QUE LES QUANTITES DURERONT

Mail St-Roch, matelas, rayon 711, 4e étage